

RD-CONGO

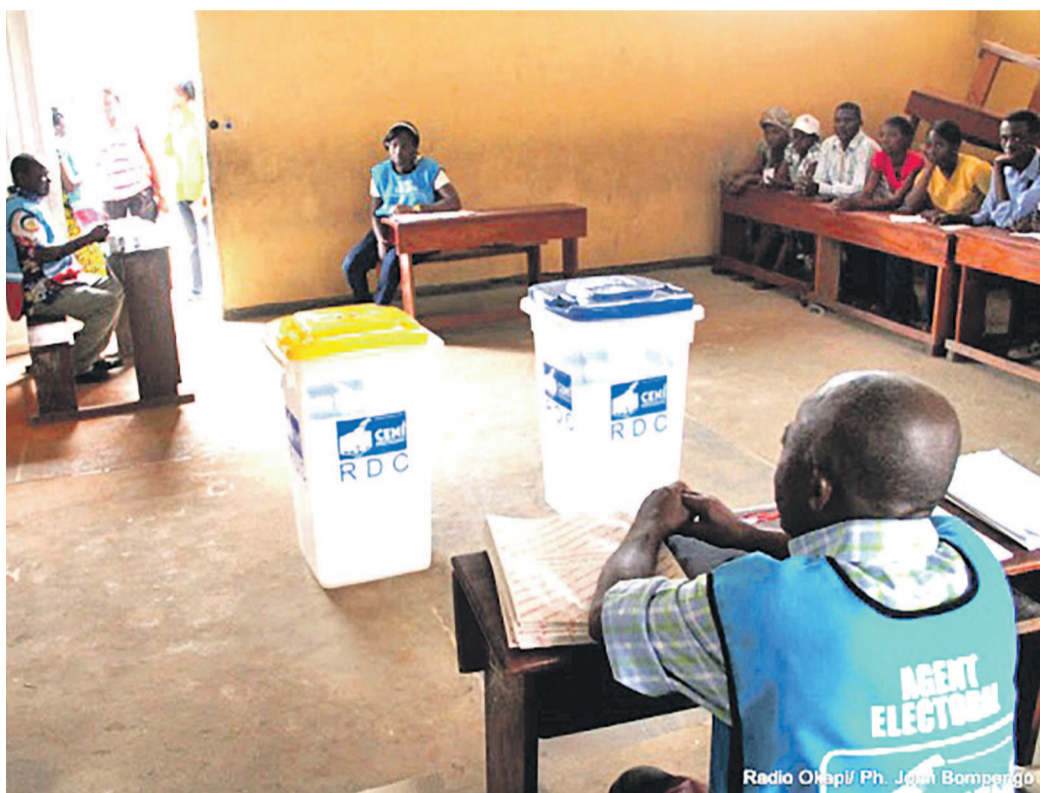


LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2769 - MARDI 22 NOVEMBRE 2016



Un bureau de vote à Kinshasa

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Royaume-Uni pour la tenue des élections dans un délai court

De passage récent à Kinshasa, le représentant de la politique africaine du Royaume-Uni a demandé à tous les leaders politiques congolais « de respecter la manière de travailler ensemble pour éviter les violences et les pertes des vies humaines ». James Wharton a, sans ambiguïtés, soutenu l'idée d'un dialogue plus inclusif susceptible de réduire les tensions sociales déjà perceptibles tout en insistant sur le fait que toutes les parties ont besoin de trouver un véritable accord inclusif qui sera vital avant la tenue des élections.

L'officiel britannique a, par ailleurs, fait part de la préoccupation de son pays de voir les élections se tenir dans un court délai. « Nous sommes préoccupés par le fait qu'on n'a pas encore eu des élections alors qu'elles devraient avoir lieu. Notre souhait est qu'on ait les élections le plus rapidement possible », a-t-il indiqué.

Page 12

ÉDUCATION

Matata Ponyo crée une cacophonie à l'Enseignement technique et professionnel

Dans une correspondance du 16 novembre 2016 adressée au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et Initiation à la nouvelle citoyenneté (EPS-INC), Maker Mwangi, en réaction aux préoccupations de ce dernier contenues relatives à la mise en place générale des agents de carrière des services

publics de l'État du ministère de l'Enseignement technique et professionnel (MINETP), Matata Ponyo a jeté un pavé dans la marre.

Le Premier ministre sortant a estimé qu'il fallait surseoir l'exécution de la mise en place initiée par le ministre de l'ETP en permettant à la Commis-

sion technique mixte ad hoc de poursuivre le processus de mise en place progressive de l'administration de l'ETP aux niveaux provincial et local. Une décision qui, pense-t-on, risque de freiner l'émergence de l'enseignement technique en RDC.

Page 13



Le Premier ministre sortant, Augustin Matata Ponyo

DIVISION 1/MANCHE RETOUR

DCMP écrase FC MK

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a nettement battu le 20 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa le FC MK par trois buts à zéro en match comptant pour la 11e journée de la zone de développement ouest du 22e championnat national de football. C'est Ricky Tulenge qui a scellé le sort du match avec son doublé à la 56e et 62e minute, avant que le Malien Diarra Ismailia n'ait inscrit le troisième but du team vert et blanc à la 88e minute.

Cette victoire a permis aux Immaculés de totaliser 22 points en onze matches joués ex aequo avec Renaissance, devant V.Club (21 points). Dans la zone de développement centre sud, le TP Mazembe a eu raison, ce même dimanche dans son stade Kamal City de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, du Groupe Bazano par deux buts à zéro.

Page 13



L'équipe de DCMP

UNICEF

Baisse sensible du taux de mortalité infantile en RDC

L'Unicef a célébré, le 20 novembre, le 70e anniversaire de sa création et celui de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'organisation onusienne a indiqué en marge de cette commémoration que le taux de mortalité infantile a sensiblement diminué en RDC. Depuis qu'elle a ratifié cette convention en 1990, a indiqué le chef de la communication à l'Unicef, la RDC a enregistré des avancées importantes par rapport à la survie de l'enfant, de son éducation et de sa protection contre la maltraitance et l'exploitation.

Et d'ajouter que des décès d'enfants dus à des maladies particulièrement dangereuses, telles que la rougeole et le paludisme, ont diminué de 70% entre 2000 et 2015. Aussi la poliomyélite, l'une des principales causes de handicap chez l'enfant comme chez l'adulte, a-t-elle été éradiquée sur tout le territoire congolais.

Page 13

ÉDITORIAL

Questions

Les résultats du premier tour de la « primaire » qui s'est déroulée en France dimanche au sein de l'opposition et qui a vu surgir en tête du peloton des sept candidats en lice l'ancien Premier ministre François Fillon nourrissent très logiquement les spéculations les plus diverses. Mais il en va de même au sein de la majorité, où nul ne sait encore si le président de la République, François Hollande, briguera un nouveau mandat et si un outsider tel que son ancien bras droit Emmanuel Macron l'emportera lors de la prochaine présidentielle.

Les analyses des observateurs de la scène politique française tout comme les sondages réalisés par les organismes spécialisés ayant une fois de plus montré leur incapacité à prévoir l'avenir, mieux vaut éviter de se lancer dans des spéculations qui pourraient s'avérer fausses demain. Le peuple français se chargera le moment venu de décider en toute liberté.

Ceci étant dit, la prudence qui s'impose dans l'observation de la joute électorale se déroulant actuellement en France n'interdit nullement de s'interroger sur la politique extérieure que suivra pendant les cinq prochaines années l'homme que ses concitoyens installeront à la tête de l'Etat français. Trop d'erreurs ont été commises, en effet, depuis dix ans par les locataires successifs de l'Élysée pour que l'on ne pose pas dès à présent cette question fondamentale et celles qui en découlent, avec, bien sûr, une attention particulière pour la relation que le vainqueur de la prochaine élection présidentielle entretiendra avec l'Afrique.

La France redeviendra-t-elle pour notre continent un partenaire attentif, sûr, décidé à accompagner son émergence autrement qu'en paroles ? Écouterait-elle mieux qu'elle ne l'a fait ces dernières années les avis et les conseils que lui donnaient les dirigeants africains ? Prendra-t-elle la tête du groupe de nations qui travaille aujourd'hui à donner à l'Afrique la place qui devrait être la sienne dans la gouvernance mondiale ? Incitera-t-elle ses grands investisseurs à accompagner la marche en avant du continent ? Cessera-t-elle enfin de se présenter comme un modèle dans la gestion des affaires publiques ?

Voyons si ces questions essentielles recevront un début de réponse dans les semaines à venir et qui osera s'en saisir.

Les Dépêches de Brazzaville

RDPS

Le 26^e anniversaire célébré sous le signe du rassemblement

La célébration du 26^e anniversaire du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) le 19 novembre à Brazzaville, a donné l'occasion à son président, Jean-Marc Thystère Tchicaya de lancer un appel au rassemblement de tous les militants et sympathisants du parti.

« Le RDPS étant un rassemblement, il est important que nous allions vers nos compagnons qui ne sont plus actifs dans le parti. Soyons des passerelles et tendons une main fraternelle à tous nos camarades qui manifestent le désir d'intégrer ou de réintégrer activement le RDPS. Ils sont nombreux », a déclaré le président du RDPS.

L'orateur a profité de cette occasion pour faire l'historique du parti. « Aujourd'hui, nous avons déroulé ensemble le tapis d'une histoire déjà vieille de 26 ans, un rêve des

pères fondateurs qui s'est bâti sur des valeurs d'unité, de tolérance, d'amour, de paix, de fraternité et de cohésion. Ces valeurs fondamentales ont constitué depuis toujours, la trame de notre action et nous ont permis de survivre face aux soubresauts qui ont parfois émaillé notre parcours », a dit Jean Marc Thystère Tchicaya.

L'histoire du RDPS, a-t-il ajouté, est notre histoire qu'il nous faut adapter à un environnement politique en pleine mutation pour renforcer nos positions sur l'échiquier politique national. Jean-Marc Thystère Tchicaya n'a pas manqué d'évoquer la passe difficile que traverse le pays au plan économique du fait de l'effondrement des prix des matières premières sur le marché international. Au plan sécuritaire, le président du RDPS a rappelé à l'auditoire que notre pays fait de nouveau face à

des actes de barbarie dans le département du Pool. « Cette situation qui menace dangereusement le pays ainsi que les équilibres sociaux de cette partie du territoire national, ne nous laisse pas indifférents. Forts de nos convictions et de nos idéaux, nous avons associé notre voix à toutes celles des autres forces éprises de paix, d'unité nationale et de cohésion pour condamner avec vigueur ces actes de terreur. C'est aussi ici l'occasion de rendre un hommage à la force publique ainsi qu'aux populations innocentes qui payent un lourd tribut. Nous continuerons de militer activement dans la recherche de solution afin que le département du Pool retrouve la paix », a-t-il signifié, avant d'exhorter les militants du RDPS à se préparer pour les futures batailles électorales.

Jean Jacques Koumba

POOL

Isidore Mvouba appelle à arrêter l'aventure de Ntoumi

C'est au cours d'une rencontre avec les élus du département du Pool, le 19 novembre à Brazzaville que le président de la cellule d'éveil du Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool (Ccas), Isidore Mvouba, a appelé ces derniers à tout mettre en œuvre pour arrêter l'aventure de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi.

Dans son propos, le président de la Ccas a rappelé les attributions de la cellule d'éveil du Comité consultatif d'appui et de suivi de la municipalisation accélérée du Pool qui sont entre autres, accompagner le gouvernement dans ses missions régaliennes d'établir la paix et la sécurité dans le Pool avant de stigmatiser les actes ignominieux posés par Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntoumi.

« Depuis plus de deux décennies, le pasteur Ntoumi a pris le département du Pool en otage. Frédéric Bintsamou a été pris la main dans le sac d'une tentative de coup d'Etat, d'un putsch contre le

pays et il s'est réfugié dans les forêts du Pool où il pille, vole, viole et tue. Nous pensons que ce crime ne peut pas rester impuni. C'est pourquoi nous en appelons aux autorités compétentes pour que dans les meilleurs délais un procès s'ouvre contre Ntoumi et ses affidés pour éclairer l'opinion nationale et internationale », a déclaré Isidore Mvouba avant d'ajouter, « lorsque le 4 avril, les ninjas ntsiloulou envahissent Brazzaville, c'était une tentative de renversement des institutions de la République. Aujourd'hui, le discours de Ntoumi a changé, il parle de la libération du Congo et même du peuple du Pool. Le véritable but de Frédéric Bintsamou, c'est de renverser les institutions de la République et ça, vous devez le savoir ».

Isidore Mvouba a invité les élus du département du Pool à aller vers leurs électeurs pour rétablir la vérité, informer ces derniers sur les véritables raisons du drame que vit le département du Pool. « Il se dit des choses qui ne

réflètent nullement la réalité sur le terrain ».

Prenant la parole à cette occasion, en sa qualité de membre du bureau de la Ccas, le ministre d'Etat, Claude Alphonse Silou a invité ces confrères à mettre tout leur savoir-faire en pratique afin de « ramener la paix dans le Pool », a signifié ce dernier.

Intervenant les uns après les autres, quelques élus du Pool ont dénoncé le comportement de la force publique qui consiste à faire l'amalgame entre les ressortissants du Pool.

« Nous sommes tous pris pour des ninjas ce qui est dangereux et même grave. Les jeunes sont pris dans les rues et les quartiers aux motifs fallacieux du genre « défaut de face, » et autres », a dit l'un d'entre eux.

Au terme du débat, Isidore Mvouba a invité les élus du Pool à privilégier l'intérêt du département, en dénonçant les actes posés par le pasteur Ntoumi qui doit être débusqué et traduit devant les tribunaux.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INSÉCURITÉ

Des armes de guerres découvertes au domicile des proches présumés d'Okombi Salissa

Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko a présenté au public le 21 novembre au palais de justice de Brazzaville, des armes et munitions saisies au domicile de Gisèle Ngoma, présentée comme l'épouse de l'ancien ministre André Okombi Salissa.

Le procureur de la République affirme avoir saisi le doyen des juges d'instruction pour l'ouverture d'une information judiciaire à l'encontre de Roland Gambou, frère cadet d'André Okombi Salissa, Gisèle Ngoma et autres pour les faits de détention illégale d'armes de guerre et tentative d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

« Il reviendra dans le cadre de cette procédure au doyen des



Une vue des armes et munitions

juges de procéder à l'interrogatoire des susnommés et de poser tous les actes utiles et nécessaires à la manifestation de la vérité dans le strict respect du principe de la présomption d'innocence », a-t-il déclaré.

Conformément au principe de l'égalité des citoyens devant la loi, a-t-il poursuivi, tous les Congolais sont égaux et personne n'est au-dessus de la loi.

Notons que ces armes ont été découvertes au 33 de l'avenue des Hautes tensions à Nkombo, dans le 9^e arrondissement Djiri, où habite l'épouse de l'ancien ministre André Okombi Salissa, la nommée Gisèle Ngoma. Le procureur de la République a présenté également au public le détenu Roland Gambou supposé être impliqué dans cette affaire.

La Rédaction

BASSIN DU CONGO

Plus d'actions pour assurer une exploitation durable des forêts

Les membres du Conseil pour la bonne gestion des forêts (FSC) et les parties prenantes du Bassin du Congo, - Cameroun, Congo, Gabon, et RD. Congo, viennent de renouveler leur engagement en faveur de la mise en œuvre du plan stratégique du FSC 2015-2020, avec une meilleure implication des populations autochtones.

La journée d'échanges qui a réuni le 19 novembre à Brazzaville les membres du conseil d'administration du FSC et les acteurs de la

sous-région notamment les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises, a permis aux participants de définir les meilleurs moyens pour protéger les forêts et les populations qui en dépendent.

Cette rencontre, d'après Kim Carstensen, le directeur général du FSC, vise à informer les parties prenantes des prochaines étapes de la mise en œuvre du plan stratégique du FSC 2015-2020 ; des principales conclusions des précédentes réunions

régionales ; du rôle du « IFL Solutions Forum » facilité par le FSC ; et de la motion 65 qui définit la façon de garder intactes les forêts.

« Nous allons discuter de la manière de faire, de définir les indicateurs principaux. La motion 65 définit comment conserver 80% du paysage forestier tout en laissant la possibilité aux parties prenantes de dire quelle est la manière qui est mieux adaptée à leurs écosystèmes forestiers », a indiqué Kim Cars-

tensen.

En effet, la gestion durable des ressources forestières soulève l'épineuse question de la participation des populations autochtones et locales dans ce processus. Même si le Congo pour l'heure demeure l'unique pays en Afrique centrale à avoir adopté une loi qui promeut la défense et la reconnaissance des droits des populations autochtones, il lui reste néanmoins des efforts à fournir dans la mise en œuvre effective de ses propres engagements.

Le directeur de programme FSC Bassin du Congo, Mathieu Auger-Schwarzenberg, estime que ces discussions avec les parties prenantes du Bassin du Congo ont été une occasion pouvant aider à mieux cerner les challenges et les défis liés au changement climatique afin de trouver les meilleures stratégies nécessaires à la sauvegarde des forêts et des communautés locales.

Parmi les membres du conseil d'administration du FSC, il y a un comité permanent des populations autochtones en charge de défendre les intérêts de ces minorités.

« On a placé très haute la reconnaissance des droits ancestraux des populations autochtones au sein de l'organisation. C'est l'un des défis majeurs qu'est en train de relever notre organisation », a-t-il affirmé,

ajoutant que l'organisation dispose d'un ensemble d'outils qui permettent aux entreprises privées d'impliquer les populations autochtones dans l'exploitation forestière. Pendant les plénières de Brazzaville, le leader d'opinion des autochtones du Canada et deux représentants des populations autochtones du Bassin du Congo ont aussi exposé les préoccupations de cette catégorie de la population mondiale.

En effet, le FSC reste la première organisation internationale à avoir développé une certification environnementale crédible des ressources naturelles.

Les principaux opérateurs forestiers européens du Bassin du Congo certifiés : FSC, Cib, Olam...

La vocation du FSC, que confie Mathieu Auger-Schwarzenberg, est de promouvoir une gestion économiquement viable, socialement bénéfique et environnementalement durable pour l'ensemble des forêts du monde.

L'organisation tient son conseil d'administration trois fois l'an dans des endroits qui sont choisis en fonction de la facilité des équipements.

Le Conseil d'administration du FSC regroupe douze membres qui sont répartis en quatre chambres d'intérêt.

Fiacre Kombo



Les participants lors des discussions

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

L'Anif renforce le dispositif national

L'Agence nationale d'investigation financière (Anif) organise du 21 au 25 novembre à Brazzaville, un séminaire à l'endroit des acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

L'objectif de cette formation : actualiser les moyens d'action de ses acteurs, face à l'évolution de la criminalité financière, par une meilleure maîtrise des outils appropriés.

« *Il s'agira à terme, d'accroître le niveau d'opérationnalité des services collaborateurs de l'Anif par la prise de conscience de la nécessité de leur implication dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme* ».

Ce séminaire vise également à développer la connaissance des participants sur les instruments

et les textes réglementaires régionaux et locaux en matière de lutte contre le blanchiment

d'argent ; à renforcer le respect des obligations, des procédures de surveillance et de vigilance concernant la lutte anti blanchiment (LAB). La méthodologie d'analyse des opérations et des situations des LAB les plus complexes font partie des thèmes qui seront développés par des formateurs, venus du Centre de formation de la profession bancaire de Paris.

« *La récente revue d'évaluation du niveau d'efficacité et d'effectivité du dispositif national a relevé une collaboration limitée et une mise en œuvre insuffisante des diligences de lutte anti blanchiment et contre le financement du terrorisme par les professions assujetties* », a déclaré

le directeur de cabinet du ministre des Finances, Emmanuel Akouala Mpan.

« *Il s'agira à terme, d'accroître le niveau d'opérationnalité des services collaborateurs de l'Anif par la prise de conscience de la nécessité de leur implication dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme* », a-t-il souligné.

Créée en 2008, l'Anif a pour mission de recevoir, de traiter et, le cas échéant, de transmettre aux autorités judiciaires compétentes tous renseignements propres à établir l'origine des sommes ou la nature des opérations faisant l'objet de la déclaration de soupçon au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;

Cette Agence a le devoir de constituer une banque de données contenant toutes informations utiles concernant les déclarations de soupçon prévues par le Règlement, les opérations effectuées ainsi que les personnes ayant effectué l'opération, directement ou par personnes interposées.

Lopelle Mboussa Gassia



Le présidium des travaux à l'ouverture

ASSURANCES

AGC lance le produit «Libota»

Le directeur général adjoint des Assurances générales du Congo (AGC), Mwandza Ibata, a procédé le 21 novembre à Brazzaville, à la présentation d'un nouveau produit de sa société, dénommé «Libota» couvrant plusieurs risques.

Selon Mwandza Ibata, «Libota» est un produit adapté aux ménages, une assurance qui protège toute la famille. Ainsi a-t-il émis le vœu de sensibiliser les entreprises de la place aux avantages qu'offre ce produit.

«*L'assurance incendie est très importante parce que le bâtiment est l'un des biens précieux de l'homme. Libota couvre tant les biens que les hommes*», a expliqué le directeur technique des AGC, Claver Olandzobo.

Epiloguant sur les modalités de paiement de cette assurance, il a fait savoir : «*Nous sommes en train de travailler avec certaines banques sur la possibilité d'effectuer un prélèvement automatique à la source de l'assurance, en vue de soulager nos*



Mwandza Ibata (au milieu) présentant le produit Libota

Cette assurance multirisques offre des garanties en cas d'incendie (couverture jusqu'à 20 millions de francs CFA), de dommage électrique, de dégâts des eaux, de vol et bris de glace.

Elle couvre également la responsabilité civile tout en assurant les garanties individuelles accident, le second avis médical et les obsèques.

clients».

La souscription à l'assurance «Libota» est assujettie au paiement de la somme de 312.373 francs CFA pour une période de 12 mois.

La garantie obsèques propose un doublement de capital en cas de décès dû à un accident (prise en charge accident et obsèques).

Christian Brice Elion

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Marien- Ngouabi se dote de deux nouveaux bâtiments

Les deux bâtiments consacrant respectivement l'extension du rectorat et nouveau siège de la direction de la scolarité et des examens de l'Université Marien- Ngouabi ont été réceptionnés, le 21 novembre, par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang.

Financé totalement par le gouvernement chinois, le projet d'extension du rectorat et la construction de la direction de la scolarité et des examens de l'Université Marien- Ngouabi fait suite aux accords de coopération économique et technique signés respectivement par les gouvernements chinois et congolais, le 21 décembre 2010 et le 9 août 2011, et du contrat relatif aux études architecturales et techniques du même projet signé le 3 juillet 2013 entre la partie congolaise et la société China Urban Construction Design Research Institute Co. Ltd.

Les travaux de ces deux bâtiments ont coûté dans l'ensemble 64,6 millions de yuans soit 5,8 milliards de FCFA, pour une période d'exécution de 19 mois.

Prenant la parole lors de la cérémonie de remise officielle, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a salué toutes les actions multiformes que l'ambassadeur de Chine au Congo ne cesse d'entreprendre en faveur du gouvernement congolais sur la base des relations existantes entre les deux pays depuis plus de 50 ans. « *Ces actes concrets prouvent à suffisance la qualité des excellentes relations entre nos deux pays et que la Chine demeure un partenaire privilégié de notre développement. Le développement du sous-secteur de l'enseignement supérieur, tel que défini dans le Programme national de développement (PND) 2012-2016, recommandait la réhabilitation de l'Université Marien- Ngouabi,*

la construction d'infrastructures complémentaires ainsi que l'acquisition d'équipements techniques », a-t-il déclaré.

Intervenant à son tour, le représentant de Beijing Construction Engineering Group Co (BCEG) a rendu compte des données techniques notamment de la description technique proprement dite du projet. Celui-ci est composé de deux modules pour une superficie totale de 5000 m², un bâtiment R+3 et un bâtiment R+1.

Le premier bâtiment R+3 consacrant l'extension du rectorat, dont la superficie est d'environ 3500 m², comprend des espaces fonctionnels tels que bureaux, salles de réunions, salles d'expositions et salles de réceptions, équipés des meubles de bureau et des installations connexes.

Quant au bâtiment R+1 abritant la direction de la scolarité et des examens, situé entre la zone pédagogique et le campus, il a une superficie d'environ 1500 m². La surface totale est de 1.721,92 m² dont environ 149,84 m² pour les locaux techniques. La hauteur totale est de 13,72 m.

L'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, a dit sa satisfaction quant aux bonnes relations qui existent entre la Chine et le Congo en matière de coopération éducative, indiquant une fois de plus que l'éducation constitue un volet important de cette coopération et sur cette voie la Chine est prête « *à engager d'autres d'actions pour accompagner le Congo dans ses ressources humaines afin de préparer son avenir* ».

Avant de visiter les installations, les deux parties ont procédé à la signature du mémorandum par des mots d'encouragement par rapport aux actions accomplies avant de souhaiter plein succès à l'Université Marien- Ngouabi.

Guillaume Ondzé

FONCTION PUBLIQUE

De potentiels enseignants envisagent un sit-in

La Coordination des diplômés des écoles professionnelles de l'enseignement (Cdepe) compte observer, à partir du 26 novembre à Brazzaville, un sit-in sur les places publiques dans le cadre des réclamations liées au recrutement des futurs enseignants à la fonction publique.

La déclaration rendue publique, le 19 novembre par le secrétaire chargé des questions juridiques, Jivy Moufou, note que : « Le quota de recrutement dans le secteur de l'éducation devrait être publié d'ici au 31 octobre et la publication des décrets et arrêtés d'ici au 31 décembre 2016 ».

Les finalistes du secteur de l'enseignement déplorent la lourdeur des autorités dans la notification des quotas et la relance du traitement des dossiers qui sont dans le circuit d'approbation.

Ils ont également fait remarquer qu'ils n'étaient pas reçus



Le secrétaire chargé des questions juridiques, Jivy Moufou, de la Cdepe/Adiac

lors de leurs récentes démarches menées auprès du ministère de la Fonction publique, il y a deux semaines.

Une autre source d'information renseigne que ces futurs ensei-

gnants sont ceux des cinq dernières promotions des écoles de formation. Ils correspondent donc à un effectif de plus de mille cinq cents sans emplois.

Fortuné Ibara

DÉPARTEMENT DES PLATEAUX

Une session de comité pour la bonne gouvernance de la santé

Le Comité départemental de coordination et de suivi (CDCS) a organisé le 19 novembre, à Djambala chef-lieu du département des Plateaux, la réunion de la cinquième session du comité en vue de rendre opérationnels les mécanismes d'incitation, de décision et de sanction devant favoriser la réussite de la stratégie du financement basé sur la performance (FBP)

L'objectif est de valider les résultats des Centres de santé intégrés ; des hôpitaux de base ; des districts sanitaires ; des directions départementales de la santé ainsi que les valeurs financières complémentaires.

La rencontre a été marquée par des allocutions prononcées respectivement par la secrétaire générale des Plateaux, Marich Ginalda Mavoungou également présidente du Comité, et le directeur départemental de la santé des

Notons que dans son mot de circonstance, Jean Claude Moboussé a souligné que la session trimestrielle est l'une des bonnes pratiques de l'organe du comité départemental de suivi car le comité doit se retrouver tous les trois mois pour faire le point des activités d'évaluation. « Cette session est une occasion pour les acteurs d'apprécier les résultats du premier trimestre ; d'épingler les écarts et d'envisageant des solutions pour améliorer les perfor-



La photo d'ouverture de la session/Adiac

Autre objectif : donner des orientations stratégiques à la cellule technique du FBP. La session vise l'appropriation par partage des acquis du FBP par les différents acteurs.

En effet, elle a regroupé des représentants venus de la préfecture ; de la direction départementale de la santé ; des organisations non gouvernementales ; des confessions religieuses ; des hôpitaux de base sous financement fondé sur la performance ; des districts sanitaires et des structures contractées.

Plateaux, Jean Claude Moboussé. En outre, plusieurs communications sur des thèmes différents ont été développées.

A cet effet, le coordonnateur adjoint de l'Agence de contractualisation et de vérification standards et indicateurs pour l'innovation sociale, Fred Davy Mbouity a présenté les résultats obtenus par centre de santé, les hôpitaux de base ; les districts sanitaires ainsi que des valeurs financières y afférentes. Au terme des travaux, les résultats ont été analysés et validés à l'unanimité.

mances des trimestres prochains », a-t-il souligné.

La présidente du Comité départemental de coordination et de suivi, Marich Ginalda Mavoungou, a invité les acteurs de santé à maximiser la réussite du programme de développement des services de santé PDSS II à travers des échanges et enseignements après le constat d'une évolution positive. Elle a, par ailleurs, interpellé les acteurs à œuvrer davantage pour que les performances personnelles de santé s'améliorent dans ce département.

Lydie Gisèle Oko

TERRAINS DOMANIAUX

Un appel à réduire le coût d'obtention du titre foncier

Les participants à l'atelier interdépartemental de sensibilisation et de formation aux Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers en République du Congo, tenu du 17 au 18 novembre 2016, à Owando ont formulé neuf recommandations dont la réduction du coût d'obtention du titre foncier.

À l'issue des travaux, les participants ont recommandé de renforcer la vulgarisation des lois, règlements et autres textes sur le foncier, de renforcer les capacités des Institutions chargées d'appliquer les textes régissant le foncier, de veiller au respect des procédures d'expropriation à la lumière des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers.

L'atelier d'Owando a demandé au gouvernement de rendre opérationnel le guichet unique pour l'obtention du titre foncier, de proroger les délais d'obtention du titre foncier au prix du forfait tout en intensifiant

l'information et de traduire les textes relatifs aux régimes fonciers en langues nationales.

Il s'agit également dans les recommandations d'encourager la population à s'adresser à la commission ad hoc de constatation et de reconnaissance des droits fonciers coutumiers et de lutter contre la corruption et promouvoir le devoir de rendre compte.

Cet atelier a regroupé cent dix participants venus d'une part des départements de Brazzaville, Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha et Likouala et d'autre part, de Rome et Libreville.

Dix exposés portant sur les Directives Volontaires et sur les principaux régimes fonciers congolais ont été présentés aux participants.

Afin de faire un lien entre les Directives Volontaires et les régimes fonciers congolais, des travaux en groupe ont permis de relever les forces et les faiblesses de ces régimes.

ACI

Antoine Baki dénonce la spoliation par les autorités politiques

Le directeur départemental du domaine de l'Etat de la Cuvette, M. Antoine Baki a dénoncé, le 18 novembre à Owando, au cours d'une interview à la presse, que les autorités politiques de ce département procèdent à la spoliation des espaces de l'Etat sans en être inquiété.

Cette dénonciation a été faite lors de l'atelier interdépartemental de sensibilisation et de formation aux Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers en République du Congo.

À cette occasion, le directeur départemental du domaine public du département de la Cuvette a déploré l'intimidation faite à son égard par une autorité préfectorale. « À mon arrivé à Owando, une autorité préfectorale m'a ordonné de lui demander la permission avant de faire quoique ce soit », a fait savoir M. Baki.

Déplorant le manque de respect des lois de la République, M. Baki a rappelé que le rôle d'un directeur du domaine de l'Etat est de contrôler et de protéger les biens publics, malheureusement les autorités politiques, surtout ceux originaires du département se croient au-dessus de l'Etat.

« Il y a beaucoup de problèmes récurrents dans le département de la Cuvette que nous ne pouvons pas dénoncer à la presse », a mentionné Antoine Baki, tout en indiquant qu'il est arrivé dans ce département et a voulu déterrer les dossiers sensibles que ces autorités politiques ont enterrés.

À l'endroit des propriétaires terriens, le directeur départemental du domaine public de la Cuvette a déclaré que les terriens connaissent bien les lois, puisque plusieurs ateliers sur le foncier leurs ont édifiés.

« Les propriétaires terriens savent que pour être reconnu comme tel, ils doivent faire connaître et constater les terres », c'est la loi a rappelé M. Baki. Mais depuis qu'il est directeur départemental, aucun propriétaire terrien n'a procédé à la constatation.

ACI

DROIT DES RÉFUGIÉS

Les demandeurs d'asile peinent à obtenir leur statut au Congo

Le président de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc), Loamba Moke, a plaidé, le 19 novembre à Brazzaville, pour la situation de près de mille cinq cents demandeurs d'asile déboutés en République du Congo.

« La mise en œuvre de la législation pose un grand souci dans le cadre du respect des délais de traitement des demandes d'asile et de l'attitude des organes habilités dans leurs décisions », a déploré Loamba Moke.

Les dossiers des demandeurs ne sont pas traités dans les temps impartis. Leurs demandes de statut sont rejetées après cinq à dix ans.

Face à cette situation, le Comité national d'assistance aux réfugiés (Cnar), organe habilité ne justifie pas la durée de traitement de demande d'asile. Selon ce dernier, l'article 8 de l'arrêté ministériel n°8041

du 28 décembre 2001 portant création, organisation, attributions et fonctionnement de la commission d'éligibilité au statut de réfugiés prévoit : « la délibération de la commission d'éligibilité au statut de réfugié doit avoir lieu au plus tard dans les trois mois qui suivent le dépôt de la demande d'asile ou de toute autre requête. Passé le délai, le requérant est réputé avoir obtenu une suite favorable à sa requête ».

Le Congo est signataire de la convention des Nations unies relative au statut des réfugiés dont l'article 36 fait obligation aux Etats parties de prendre des textes favorisant la mise en œuvre de ladite convention.

A ce jour au Congo-Brazzaville, aucune loi de mise en œuvre de la convention des Nations unies relative au statut des réfugiés n'a été adoptée. Il y a juste le décret n°99-310 du 31 décembre 1999 portant

création, attribution, organisation et fonctionnement du comité national d'assistance aux réfugiés (Cnar) et de deux arrêtés notamment, l'arrêté n°8040 du 28 décembre 2001 portant création, organisation, attributions et fonctionnement de la commission d'éligibilité au statut de réfugiés et l'arrêté n°8041 du 28 décembre 2001.

Le président de l'Adhuc estime que : « renvoyer par exemple les réfugiés de la RDC chez eux serait une manière de les pousser à la pendaison ». Pour tenter de dénouer la situation des demandeurs d'asile, l'Adhuc a déjà informé la commission européenne et la commission africaine des droits des peuples et attend la réponse du gouvernement sur ce dossier.

Enfin parmi ces demandeurs d'asile, il y a ceux de la RD-Congo, la RCA, la Côte-d'Ivoire et du Rwanda.

Fortuné Ibara

NÉCROLOGIE



La direction générale du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille de la presse congolaise le décès de Mademoiselle Nancy France Loutoumba Kama Nouhou, cheffe du service Economie.

Décès survenu le 14 novembre 2016 au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient à la Case 3-48, au quartier OCH, la glacière à Bacongo, vers l'Eglise catholique « Notre Dame de Rosaire ». La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Roger Koud, agent des Dépêches de Brazzaville, Daniel Onolivet, le sergent chef Nkou-Mban et Albert Nkou informent les parents des villages Enta, Mpala et Ntsapoutou ainsi que les amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère, sœur, tante Ngalou Joséphine, survenu le mercredi 9 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 222 de la rue Okoyo, Talangai Petit Chose, arrêt Emboto.



Stephane Konda Poko a le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua Ntokou (département de la Cuvette) et Brazzaville le décès inopiné de son père, Pierre Wilfrid Konda Poko, survenu le 11 novembre 2016 à Paris en France. En attendant le rapatriement du corps sur Brazzaville, la veillée se tient au domicile familial au quartier Massengo 3 poteaux. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail : secretariatfok@gmail.com
Tél : 05 615-30-18
République du Congo
www.african-parks.org

APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Chauffeur mécanicien.

Superviseur : Chef de garage
Localisation : Mbomo
Durée du contrat : 6 mois, avec une période d'essai de 1 mois.

Responsabilités :

- Assurer le transport du personnel du Parc, en respectant toutes les consignes de sécurité routière;
- Responsable de l'entretien quotidien des véhicules : inspection journalière des lubrifiants, des pneus, du carburant et des autres équipements nécessaires aux déplacements.
- Maintenance et travaux mécaniques courants ;
- Veiller à la propreté des voitures : nettoyer l'extérieur et l'intérieur lors des temps de non circulation ;
- Tenir quotidiennement informé le Chef de garage quant à l'état des véhicules ;
- Référer au plus vite au Chef de garage en cas de problème mécanique ou d'accident ;
- Assurer toutes autres tâches raisonnablement associées et attribuées par la coordination.

Formation requise ou souhaitée :

- Avoir un niveau d'étude secondaire et un diplôme en mécanique
- Avoir au moins 3 années d'expérience dans le domaine ;
- Maîtrise du français ;
- Doit être capable de remplir des formulaires papiers
- Doit avoir une bonne condition physique

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « chauffeur mécanicien »

- Au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville

- Au Quartier Général du Parc à Mbomo

- Ou envoyés à l'adresse mail suivante : secretariatfok@gmail.com. Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 décembre 2016.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

REMERCIEMENTS



Les familles Eyala, Ngamokouba et Mélanie Ayessa adressent leurs vifs remerciements aux parents, amis et connaissances pour leur assistance et soutien multiformes lors du décès de leur fils, frère, père et mari Ngamokouba Jean-Marie « Michigan », survenu le 29 octobre 2016.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

La famille

FRANCE

François Fillon, vainqueur surprise du premier tour de la Primaire de droite

Dimanche 20 novembre, près de 4 millions d'électeurs se sont mobilisés dont 44 % ont porté un stupéfiant plébiscite en faveur de l'ancien Premier ministre de Nicolas Sarkozy

Doté du surprenant score de 44 %, François Fillon sera favori, face à Alain Juppé, pour le deuxième tour de la Primaire de droite et du centre le dimanche 27 novembre. Un réel succès technique et populaire que ce premier exercice du genre pour la droite qui a mobilisé bien au-delà du noyau dur des sym-

pathisants du parti «Les Républicains» : plus de 4 millions d'électeurs se sont retrouvés dans de longues files d'attente avant de pouvoir glisser leur bulletin dans l'urne dans la journée de dimanche dernier, bien plus que les 2,7 millions de participants à la primaire socialiste en 2011.

À la surprise générale, l'ex-président de la République, chef de l'opposition jusqu'à son entrée en campagne fin août, Nicolas Sarkozy est exclu du second tour de la compétition. C'est François Fillon, son ancien Pre-

mier ministre pendant toute la durée de son quinquennat, qui a finalement pris le pas haut la main sur Alain Juppé, longtemps présenté comme le grand favori de la compétition. Les deux ex-Premiers ministres se disputeront ainsi, dimanche 27 novembre, l'investiture de leur parti pour l'élection présidentielle de 2017.

En définitive, François Fillon arrive en tête au premier tour de la primaire à droite, en s'imposant avec une écrasante majorité des départements. Grand favori des sondages, Alain Jup-



pé, lui, arrive en tête seulement dans les départements situés autour de son fief bordelais, ainsi qu'en Seine-Saint-Denis, en Guadeloupe et en Martinique. En revanche, le grand perdant, l'ancien président Nicolas Sarkozy, s'est imposé seulement en Corse et à La Réunion.

Le décompte final donne les scores suivants : 44,1 % pour François Fillon loin devant le maire de Bordeaux Alain Juppé et ses 28,6 % ; Nicolas Sarkozy a élargé à 20,6 %. Viennent loin derrière, Nathalie Kosciusko-Morizet avec 2,6 % ; Bruno Le Maire 2,4 % ; Jean-Frédéric Poisson 1,5 % et enfin, Jean-François Copé avec 0,3 %.

Cette élection a aussi été mar-

quée par des soupçons de fraude, dénoncée par l'équipe de François Fillon - sans donner de noms. La Haute Autorité de la Primaire de la Droite a été saisie.

Un débat est prévu jeudi prochain entre les deux protagonistes. Mais, François Fillon fan de courses automobiles se remémore : « Au début de la course des 24h du Mans en 1969, Jacky Ickx part le dernier, dimanche à 16h, il termine premier. Il avait 120m d'avance, nous on a plusieurs tours », a-t-il plaisanté après les résultats du premier tour de la primaire de droite.

Marie Alfred Ngoma
et Noël Ndong

La parole des vainqueurs

En rassembleur, François Fillon a envoyé un « message d'estime et de rassemblement » à ses électeurs. « La défaite ne doit humilier personne car on aura besoin de tout le monde », a déclaré l'ancien Premier ministre qui a eu « une pensée particulière » pour Nicolas Sarkozy. Quant à Alain Juppé, il a « décidé de continuer le combat [...] Un combat projet contre projet qui s'engage ». Il a remercié le courage de Nathalie Kosciusko-Morizet pour « son soutien et son courage ». S'exclamant : « ce premier tour constitue une surprise, dimanche prochain sera une autre surprise ! ».

La victoire du second tour se trouve peut-être dans les reports de voix

Les reports de voix des candidats éliminés vers les deux challengers seront primordiaux. Deux perdants, Nicolas Sarkozy, qui vient de déclarer sa sortie de la vie politique française et Bruno Le Maire, ont d'ores et déjà appelé à voter pour François Fillon au second tour. Nicolas Sarkozy, qui a reconnu sa défaite a déclaré : « je ne suis pas parvenu à convaincre une majorité des militants ». Puis il a estimé être « plus proche de François Fillon, [qui lui] paraît avoir le mieux compris les défis qui se présentent à la France ». Ajoutant qu'il va voter pour lui. Avant de conclure : « il est temps pour moi d'aborder une vie avec plus de passions privées et moins de passions publiques ».

« Je voterai pour François Fillon au second tour de la primaire », a déclaré Bruno Le Maire, prêt à « se battre jusqu'au bout pour l'alternance en 2017 », en tant qu'« un acteur du rassemblement ».

En revanche, Nathalie Kosciusko-Morizet a porté son choix en faveur d'Alain Juppé, pour « défendre mes idées », estimant que « le premier perdant c'est François Hollande, la grande gagnante c'est l'alternance ».

Clôture à Rome du jubilé de la miséricorde

Après une année de manifestations de foi, à Rome et dans les diocèses du monde, le jubilé de la Miséricorde a été officiellement clôturé dimanche.

C'est en 2025 que les catholiques célèbreront leur prochain jubilé. Il sera ordinaire, parce que rentrant dans la programmation ordinaire de l'Eglise qui veut célébrer un moment de jubilé tous les vingt-cinq ans. Celui qui s'est clôturé dimanche, sur la Place Saint-Pierre de Rome, a été un jubilé extraordinaire, parce que décidé par le pape dans l'intervalle normal des manifestations de ce genre.

C'est lui qui l'avait dédié au thème de la miséricorde, pour aider le chrétien à demander et à accorder le pardon au frère avec qui on est fâché, implorer de Dieu la grâce du renouvellement intérieur avec une attention particulière pour les situations de souffrances – les périphéries du monde. Le pauvre et le nécessiteux sont les destinataires privilégiés de la miséricorde de Dieu.

A rappeler que le jubilé se caractérise par le franchissement de la porte sainte d'une cathédrale. C'est à Bangui que le pape en personne franchit sa première porte sainte de ce jubilé, le 29 novembre 2015. La porte sainte de la basilique Saint-Pierre de Rome a été officiellement fermée par le pape dimanche à 10h. Elle était la dernière à rester ouverte. Dans le monde entier, les battants des portes saintes ont été fermés le dimanche d'avant.

Selon une tradition datant du Moyen-Âge, en passant cette porte, des millions de pèlerins chrétiens ont pu demander le pardon de leurs péchés. « Deman-

dons la grâce de ne jamais fermer les portes de la réconciliation et du pardon, mais de savoir dépasser le mal et les divergences », a dit le pape François, au cours de la cérémonie de dimanche sur la Place Saint-Pierre. Le Saint-Père a appelé les fidèles à « infuser l'espérance et donner leurs chances aux autres ».

Des milliers de fidèles sont venus à Rome pendant le jubilé, et lors de sa clôture dimanche ils étaient 70.000, selon les chiffres officiels, à remplir la Place Saint-Pierre. Des dizaines d'entre eux sont venus de Centrafrique, un pays qui a assuré la retransmission en direct de toute la cérémonie grâce à une équipe dépêchée sur place par la Radio Maria de Bimbo, à Bangui.

« L'Année sainte extraordinaire de la miséricorde » a voulu célébrer le 50e anniversaire de la fin du Concile Vatican II, qui avait ouvert l'Eglise sur la modernité et jeté les bases d'une réconciliation jamais démentie avec les autres chrétiens : les anglicans, les protestants et les orthodoxes. Au début de ce mois, le Saint-Père est allé célébrer avec les luthériens suédois le 500^e anniversaire de leur détachement des catholiques, la Réforme, un geste qui n'a jamais eu son pareil dans l'histoire.

Et en février, il avait rencontré à Cuba le patriarche des orthodoxes russes, là aussi un événement historique dans l'absolu. Pour le pape François, ces gestes s'inscrivent dans la poursuite de l'ouverture entamée par le Concile Vatican II, une manifestation directe de la miséricorde, car il faut demander pardon et l'accorder aux frères avec qui on a été en froid.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

Les donateurs promettent 2,2 milliards de dollars en trois ans pour aider le pays

Réunis à Bruxelles le 17 novembre, des donateurs se sont engagés à aider la République centrafricaine à hauteur de 2,2 milliards de dollars pendant les trois prochaines années. Un montant jugé quelque peu insuffisant puisque le gouvernement centrafricain recherchait 3,1 milliards de dollars pour cinq ans (2017-2021).

Malgré cela, le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra s'en est réjoui et a estimé, lors d'une conférence de presse, que ces fonds permettront de remplir « les priorités, les actions d'extrême urgence ». Le chef de l'Etat a indiqué que ce montant sera consacré entre autres à l'investissement dans l'armée, la réconciliation nationale et le désarmement des rebelles qui contrôlent encore une bonne partie du territoire. L'aide internationale, a-t-il poursuivi, doit permettre d'investir dans l'armée et de réinstaller les déplacés internes et réfugiés centrafricains dont le total est estimé à 850.000 personnes dans les pays voisins (Tchad, Cameroun). « La conférence a tenu toute sa promesse », s'est félicité le président qui ne s'y attendait presque pas puisque les promesses de dons

d'une valeur susmentionnée semblaient incertaines pour la simple raison que son pays dévasté par la guerre ne figurait plus parmi les priorités diplomatiques.

A l'ouverture de la conférence qui a réuni plus de 80 délégations avec des représentants de l'ONU et de la Banque mondiale, le président centrafricain a exhorté les donateurs à aider son pays à se relever après des années de conflits religieux et ethniques. « Nous avons besoin de votre solidarité et de votre aide », a-t-il déclaré. « Je m'engage à ne pas décevoir les attentes (...), à veiller à l'utilisation judicieuse et rigoureuse du fruit de l'expression de votre solidarité et de votre générosité », a assuré Faustin Archange Touadéra, ajoutant que la Centrafrique « n'est pas une cause perdue ».

Pour sa part, Federica Mogherini, vice-présidente de la Commission européenne, a fait un rappel de la situation du pays. « Il y a seulement trois années, la République centrafricaine était au bord du gouffre. Mais le peuple centrafricain a tourné la page. Il a accompli des progrès impressionnants avec le soutien de la communauté internationale. La République centrafricaine s'est fièrement tournée vers la démo-

cratie et l'état de droit », a-t-elle relevé. « Toutefois, les progrès en République centrafricaine n'iront pas de soi. Les défis demeurent immenses. La moitié de la population centrafricaine dépend encore de l'aide humanitaire pour survivre. Plus de 380.000 hommes, femmes et enfants sont déplacés à l'intérieur du pays, et des milliers de Centrafricains se trouvent encore dans les pays voisins », a fait remarquer la chef de la diplomatie européenne.

Classée parmi les pays les plus pauvres du monde, la Centrafrique peine à se relever du chaos de la guerre civile provoquée en 2013 suite au renversement de l'ex-président François Bozizé par des rebelles séléka, majoritairement musulmans. Cela avait entraîné une contre-offensive des milices anti-balaka majoritairement chrétiennes. Ces affrontements ont fait des milliers de morts et des centaines de milliers de déplacés.

L'intervention de la force française Sangaris - dont la mission a pris fin en octobre - et de la force de l'ONU Minusca (12.000 hommes toujours déployés) a mis fin aux massacres, mais n'a pas réussi à stabiliser la situation sécuritaire.

Nestor N'Gampoula

BGFIMobile

La banque dans votre Mobile

Souscrivez à BGFIMobile et gérez vos achats et opérations bancaires depuis votre mobile sans vous déplacer



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Téléchargez sur
Windows Phone Store



Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

CONGO-ITALIE

Mission fructueuse du ministre Jean-Jacques Bouya à Milan

Plus de 220 millions d'euros pour les contrats signés entre le Congo et l'Italie vendredi dernier. Les deux partenaires inscrivent résolument leur coopération dans la durée.

Le Congo a signé vendredi dernier, à Milan, trois contrats importants avec les plus grands groupes industriels italiens dans les domaines de la construction ferroviaire, du matériel portuaire et des infrastructures. En présence du ministre italien du Développement Carlo Calenda, un habitué du Congo, le ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a signé des contrats qui devraient booster les transports au Congo dans les prochaines décennies :

le tout pour une valeur de plus de 220 millions d'euros (plus de 140 milliards).

En même temps que les deux parties saluent un niveau exceptionnel d'engagement pour l'Italie au Congo hors du secteur traditionnel du pétrole, ces nouveaux investissements traduisent visiblement une volonté des deux pays de ne pas s'en tenir au verbiage ni à la coopération « habituelle ». Les deux ministres signataires ont fait le point de la collaboration entre l'Italie et le Congo dans le domaine économique, se félicitant que celle-ci aille en se consolidant, surtout à la faveur des visites institutionnelles opérées dans l'un comme dans l'autre pays par les plus hautes autorités. On se rappelle que le Premier ministre

Matteo Renzi avait inclus le Congo dans sa toute première tournée en Afrique, en juillet 2014, au cours de laquelle il avait aussi visité le Mozambique et l'Angola. Le Premier ministre avait tenu à signifier aussi la grande estime dans laquelle il tenait le Congo en invitant en hôte de marque exceptionnel le président Denis Sassou N'Guesso à l'inauguration, toujours à Milan, de l'Exposition universelle de cette ville (mai-octobre 2015). Ensuite le gouvernement s'était rendu dans la capitale économique italienne lors de la célébration de la Journée du Congo à l'Expo, le 30 mai.

De petits pas en petites touches d'attention, la coopération entre l'Italie et le Congo a continué à monter en puissance depuis deux

ans surtout. En février dernier, l'Italie a officiellement remis au Congo son plan national des transports, une demande congolaise exécutée par la partie italienne (et à ses frais) en vue d'un maillage efficace du territoire national. Parmi les artisans de tous ces efforts, l'ambassadeur Andrea Mazzella reste convaincu de la volonté de son pays de voir le Congo devenir un important carrefour logistique en Afrique centrale et même pour l'Afrique de l'Ouest.

Aussi n'est-il pas surprenant que les contrats de vendredi dernier aient concerné en particulier la réalisation d'importantes infrastructures ferroviaires et portuaires. Le Réseau Ferré Italien (RFI, à ne pas confondre !) fournira par exemple un train-atelier

complet pour « diagnostiquer » la voie ferrée Brazzaville-Pointe-Noire. Il formera des spécialistes à la manutention des infrastructures ferroviaires, à la modernisation et au renforcement de la voie. Les aspects commerciaux de ces contrats signés concerneront un volume de 9 millions d'euros.

Les accords portent la signature de l'Administrateur-délégué de RFI, M. Maurizio Gentile, et de celui de l'Italfer, Carlo Carganico. Ils recevront aussi la signature finale du président Denis Sassou N'Guesso. Il est également stipulé que l'Italfer se chargera plus spécialement du renforcement des capacités du CFCO ainsi que le prévoit un mémorandum d'entente signé en février 2015 par les deux parties.

Lucien Mpama

«Le Congo et l'Italie sont appelés à une coopération encore plus forte», déclare Andrea Mazzella

L'Ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, a accordé une interview aux Dépêches de Brazzaville, à l'issue de la visite de travail qu'a effectuée le ministre Jean Jacques Bouya en Italie, en sa compagnie Interview.

Les Dépêches de Brazzaville(LDB) : Alors, Excellence: plus de 220 millions d'euros de contrats, c'est fort ! Un succès personnel aussi pour vous, non ?

Andrea Mazzella (AM) : Les contrats signés par le ministre Jean-Jacques Bouya ce 18 novembre à Milan au siège de l'ICE (agence des relations extérieures pour les entreprises italiennes, Ndlr) avec des sociétés du calibre des FS (Voies ferrées), Italfer et Leonardo, en présence du ministre du Développement économique Carlo Calenda, découlent de l'engagement de l'Etat italien à soutenir la diversification économique et le développement des infrastructures du Congo. Cet engagement court depuis juillet 2014, avec la visite du président du Conseil (Premier ministre Matteo Renzi) à Brazzaville, et ne s'est pas interrompu depuis. L'Italie partage la position du gouvernement congolais qui voit dans le renforcement de ses voies d'accès et de communication un instrument essentiel pour lui faire jouer le rôle de 'grand hub' logistique en Afrique centrale, en misant sur le port en eau profonde de Pointe-Noire. Dans ce sens, le fleuve Congo représente une grande ressource, une vocation commerciale de premier plan ainsi que le montre le plan des transports nationaux déjà remis au gouvernement en février dernier, mais que nous allons présenter bientôt au cours d'une grande manifestation à Brazzaville en présence du gou-

vernement. Les contrats qui viennent d'être signés ne représentent, pour ainsi dire, que la première étape d'un parcours plus long, qui concerne très précisément le développement des potentialités stratégiques que permettent aussi bien la conformation que le positionnement de la République du Congo. Dans cette optique, je crois ne pas révéler un secret en vous disant que Italfer est déjà à pied d'œuvre sur le projet de réalisation du pont devant relier Brazzaville à Kinshasa, en RDC, alors que de son côté le groupe Leonardo a déjà ses propres techniciens en mission d'inspection dans certains ports fluviaux.

Mais je n'ai pas oublié le deuxième segment de votre question : en diplomatie, vous savez, les succès ne sont jamais personnels, seulement nationaux. La signature des contrats hier (vendredi 18 novembre, NDLR) est donc de ce point de vue un grand succès national qui a vu des institutions italiennes de renom s'unir pour atteindre un objectif important. C'est d'ailleurs la première fois que des sociétés italiennes de premier plan réalisent un investissement aussi important dans un secteur stratégique hors-pétrole et hors-gaz au Congo-Brazzaville. Si je puis en tirer une satisfaction, ce serait celle de l'aboutissement rapide de ce processus complexe. Avec la réouverture par l'Italie de notre ambassade à Mogadiscio (Somalie) le 30 avril 2014, la signature des contrats de Milan représente pour moi, en effet, une très grande satisfaction.

LDB : L'engagement de l'Italie au Congo est-il dans une ligne de continuité ou de croissance ?

AM : Croissance et continuité, bien entendu ! Parce que l'Italie, grâce à la présence prestigieuse du groupe ENI et de l'ambas-



sade italienne au Congo, accompagne et soutient ce pays depuis son indépendance. Nos activités sont en nette croissance ; elles s'étendent désormais à presque tous les secteurs. Les relations Italie-Congo ont connu une croissance exponentielle après les visites du président du Congo en Italie, en 2015, et du ministre Calenda venu au Congo à plusieurs reprises, sillonnant le pays du nord au sud.

LDB : Il en faut du courage pour investir aujourd'hui dans une Afrique qui recommence à souffrir du recul des prix des matières premières. Pour vous, c'est un défi ?

AM : Oui, le courage est nécessaire surtout à une époque de grande fluidité politique et économique comme celle que le

monde traverse. Mais permettez-moi de dire que nous ne pouvons pas nous empêcher de regarder l'avenir avec optimisme, d'anticiper les changements en profitant des tendances positives qui ne manquent pas. Dans son ensemble, l'Afrique croît à un rythme impétueux et l'Italie a tout ce qu'il faut pour accompagner un tel processus. Il est nécessaire de promouvoir un développement harmonieux de l'Afrique, dans la mesure du possible. Pour y parvenir il faut gagner le défi de la sécurité, et créer les conditions pour faire cesser les flux migratoires. La sécurité existe au Congo ; elle doit être maintenue. C'est pourquoi je ne parlerais pas de défis d'investissements italiens au Congo, mais de compréhension de la réalité. Du reste, comme

vous savez, le courage peut être contagieux ! Voyez le pape qui, malgré un contexte sécuritaire absolument détérioré, n'a pas hésité à aller ouvrir la première Porte Sainte de l'histoire du Jubilé de la Miséricorde à Bangui : une extraordinaire leçon pour tous ceux qui n'ont du contexte africain qu'une perception aléatoire. Ce geste de grand courage a insufflé de l'optimisme et permis d'abaisser les tensions en Centrafrique ; aidant les fragiles équilibres locaux à fonctionner. Mais il a également encouragé l'Occident à regarder l'Afrique sans peurs, avec passion et énergie, démontrant s'il en était encore besoin que nous avons vraiment besoin les uns des autres.

Propos recueillis à Rome par L.Mp.

Le pape « crée » 17 nouveaux cardinaux, Mgr Nzapalainga en vedette

L'Afrique centrale compte un nouveau cardinal depuis samedi. L'archevêque de Bangui a été la coqueluche des médias.

C'est au cours d'une somptueuse cérémonie, le consistoire dans la Basilique Saint-Pierre de Rome, que le pape François a consacré 17 nouveaux cardinaux samedi. Ceux qu'on appelle les « princes de l'Eglise » viennent renforcer une structure, le collège des cardinaux, appelé à élire un nouveau pape en cas de conclave. C'est pourquoi, une lecture « politique » a été tout de suite faite sur le nombre et la provenance des nouveaux cardinaux, le Saint-Père voulant visiblement équilibrer le poids des Nations du sud de la planète – « la périphérie »,

selon son mot - au sein des instances décisionnelles de l'Eglise catholique.

« *Nous provenons de pays lointains, nous avons des coutumes, des couleurs de peau, des langues et des conditions sociales différents; nous pensons de manière différente et nous célébrons aussi la foi par des rites différents. Et rien de tout cela ne nous rend ennemis!* », a d'emblée souligné le Saint-Père au cours de cette cérémonie haute en couleurs. « *Nous voyons comment rapidement celui qui est à côté de nous non seulement possède le statut d'inconnu, d'immigré ou de réfugié, mais encore devient une menace, acquiert le statut d'ennemi* », a dit le pape, constant dans son idée de tou-

jours sur une Eglise où personne ne doit se sentir étranger.

Les 17 nouveaux cardinaux proviennent des cinq continents : l'Afrique en compte trois nouveaux. Il s'agit du cardinal mauricien, Maurice Piat ; de celui du Lesotho, Sebastian Koto Khoarai, le seul d'ailleurs à ne pas être venu à Rome en raison de son grand âge (87 ans). Il s'agit également – et peut-être surtout – de l'archevêque de Bangui, en Centrafrique, Mgr Dieudonné Nzapalainga. A 49 ans, il est le plus jeune des nouveaux cardinaux. Mgr Nzapalainga a marqué le pape depuis que, durant la crise centrafricaine, le prélat n'a épargné aucun effort pour prêcher paix et réconciliation parmi ses compatriotes.

Cet engagement résolu, il l'a assumé avec les autres grands dirigeants religieux d'une « Plateforme interreligieuse de Centrafrique » : le chef de l'Eglise protestante locale et l'imam de la grande mosquée de Bangui. A trois, ils ont sillonné le monde jusqu'à l'ONU pour appeler à la rescousse devant le risque de naufrage de leur pays, déchiré par des affrontements où musulmans et chrétiens se rangeaient derrière leur bannière respective pour mieux s'étriper. En novembre dernier, lors de son tout-premier voyage en Afrique le pape a tenu à faire escale à Bangui ; à aller saluer les protestants et les musulmans pour encourager cette volonté de dialogue interreligieux concret.

C'est d'ailleurs, en compagnie de divers responsables religieux de Centrafrique, que le cardinal Nzapalainga a reçu des mains du pape samedi les insignes de sa nouvelle promotion. Et ce lundi, au siège de la Communauté catholique Saint Egidio, la Plateforme interreligieuse de Centrafrique, tient son assemblée. Relancer le dialogue parmi les Centrafricains et continuer à servir de modèle pour la coexistence pacifique des religions : tels sont quelques-uns des objectifs affichés par cette réunion. Le président de la République, M. Faustin-Archange Touadera a, lui aussi, fait le déplacement de Rome pour signifier l'importance de tous ces événements.

Lucien Mpama

Près de 5.000 migrants ont péri noyés en Méditerranée cette année

Les chiffres de l'Organisation internationale des migrations ne donnent qu'un bilan partiel des victimes alors que l'année n'est pas encore terminée.

C'est l'équivalent de la population d'une ville moyenne que les eaux de la Mer Méditerranée ont englouti depuis 10 mois. Si l'on en croit les chiffres publiés vendredi par l'Organisation internationale des migrations (OIM), organisme de l'ONU siégeant à Genève, en Suisse, quelque 4.621 migrants ont trouvé la mort depuis le mois de janvier dernier en Méditerranée. Ces chiffres sont publiés alors qu'il reste un mois et deux semaines avant la fin complète de l'année.

Au rythme où s'enchaînent les drames en Méditerranée ces dernières semaines il n'est pas

exclu que les 5.000 morts soient atteints, voire dépassés, dans les prochaines semaines. Des morts majoritairement Africains quittant les côtes libyennes pour tenter de gagner l'Europe par le sud de l'Italie. Mais les cadavres repêchés chaque jour par des pêcheurs, des marins ou des garde-côtes concernent en réalité toutes les nationalités parmi les désespérées qui fuient guerres et violences en Syrie, en Irak, en Afghanistan ou au Pakistan.

Ces chiffres sont provisoires même si, souligne l'OIM, ils sont déjà supérieurs de plus de 1000 morts par rapport au bilan de l'année dernière à la même période ! Ils ont été publiés alors qu'au large des côtes siciliennes jeudi on continuait de rechercher quelque 300 clandestins tombés en mer après le chavirage de leur

embarcation partie de Libye et où on n'a recueilli qu'une trentaine de rescapés.

« *Le total des morts de cette année nous amène à un chiffre sans précédent* », souligne l'OIM. Même le mauvais temps, d'ordinaire période de ralentissement des flux de clandestins vers l'Europe, ne semble plus agir désormais. Pas plus que les mers démontées de ces derniers jours. L'Italie appelle à la solidarité ses autres partenaires européens, dénonçant qu'avec les contributions financières de tous « *des pays s'acharnent à ériger des murs au lieu de sauver des vies comme nous* », dans un coup d'énergie du Premier ministre Matteo Renzi contre des pays d'Europe de l'Est lors du dernier sommet européen à Bruxelles.

L.Mp.

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Malabo accueillera mercredi le 4^e sommet Afrique-monde arabe

La rencontre se tiendra en présence de plusieurs chefs d'Etat africains sur le thème du « développement durable et la coopération économique » entre ces deux régions du monde. Une occasion propice pour les deux parties de renforcer leur coopération économique.

Pour le président équato-guinéen, la coopération entre l'Afrique et les pays arabes permet aux deux parties d'en tirer effectivement bénéfices pour l'intérêt de leurs peuples respectifs. Sachant que « les pays arabes sont riches », Teodoro Obiang Nguéma Mbasogo a indiqué qu'ils peuvent « *contribuer au développement des pays africains sans aucune forme d'ingérence et sans se*

comporter comme les pays développés »

Parmi les chefs d'Etat qui prendront part à ces assises et qui se sont déjà annoncés, on peut citer le Nigérian Muhammadu Buhari, l'Ivoirien Alassane Ouattara, le Béninois Patrice Talon, le Guinéen Alpha Condé et le Malien Ibrahim Boubacar Keita. Certains d'entre eux ont commencé à arriver lundi. Il en est de même pour quelques dirigeants du monde arabe. Des sources concordantes signalent que la Guinée-Equatoriale a loué un yacht chypriote d'une capacité de 1.664 personnes pour héberger les délégations.

D'après un communiqué du ministre béninois des Affaires étrangères, le président Patrice Talon, à la tête d'une importante délégation, a effectué une « *visite d'amitié et de travail* » aux Emirats

Arabes Unis et en Arabie Saoudite de dimanche à mardi, avant de rejoindre Malabo mardi soir. Lors d'une tournée en Arabie Saoudite et dans les Emirats Arabes Unis en octobre dernier pour préparer le sommet Afrique-monde arabe, le président de la Guinée-Equatoriale avait déclaré que l'Afrique a résolument pris l'engagement de soigner son partenariat avec les pays arabes. « *Ma visite a pour objectif d'inviter les investisseurs du Moyen-Orient afin qu'ils viennent travailler avec le continent africain. Je leur ai proposé de former une association d'hommes d'affaires* », avait-il précisé.

Signalons qu'un forum économique entamé dès vendredi précède le 4^e sommet Afrique-monde arabe.

Nestor N'Gampoula

Les investissements directs italiens en Afrique sont en croissance depuis deux ans

Rome confirme, y compris par les chiffres, sa volonté de tenir l'Afrique pour une partenaire privilégiée.

L'Italie s'enorgueillit de la montée en puissance de son partenariat avec l'Afrique, un continent qu'elle confirme parmi ses atouts pour le futur. Le Premier ministre italien, Matteo Renzi y est venu trois fois depuis 2014; le président de la République, Sergio Mattarella, deux fois. Ce regain d'intérêt pour un continent de plus en plus présenté à Rome non comme une terre de problèmes mais d'opportunités se traduit par un plus que doublement des investissements directs italiens.

« *Entre 2014 et 2015, les investissements directs italiens en Afrique ont crû de 100%. Notre pays est entré dans le top-15 des grands investisseurs dans ce continent* », a déclaré Mario Giro, le vice-ministre italien des Affaires étrangères. Une conférence sur « *L'Afrique et nous, Défis et perspectives communs à la lumière des données du Rapport économique sur l'Afrique 2016* » a été organisée, il y a une semaine à Rome. Elle a rassemblé de nombreux ministres de l'économie du continent à la Farnesina, siège des Affaires étrangères en Italie, autour des entrepreneurs et des investisseurs de la Péninsule.

« *Il nous faut insister sur la diversification des investissements, pas seulement sur l'exploitation des matières premières; il nous faut insister aussi sur leur transformation* », a ajouté le vice-ministre. « *Nous considérons l'Afrique comme un gisement à ciel ouvert mais aussi comme un continent*

où la première ressource est la ressource humaine ».

L'Italie ne lésine pas sur les moyens pour embrasser la diversité africaine en lui apportant son savoir reconnu en divers domaines, avec d'abord ses PME en première ligne pour la petite et moyenne industrialisation. Rome vient de confirmer son regain d'intérêt pour l'Afrique avec l'ouverture de deux nouvelles ambassades : en Guinée-Conakry et au Niger. Elle ne cache pas son désir d'un partenariat aux gains partagés, notamment lorsqu'il s'agit d'investir pour que les jeunes africains trouvent sur place les opportunités qu'ils viennent chercher, au prix de mille dangers, en Europe.

« *Des secteurs comme ceux de la manufacture, de l'agro-alimentaire, de l'énergie et des transports* » sont ceux où le know-how italien peut apporter un « *plus* » et « *des avantages réciproques* ». « *Nous avons besoin d'un véritable partenariat avec des chiffres importants ayant un impact positif sur la création d'emplois, et donc pour le développement* », soutient Mario Giro. « *Dans la loi de finance, il est prévu 200 millions d'euros supplémentaires pour l'Afrique* », a dit le ministre.

« *Nous pensons à une sorte d'Africa Act* », une sorte de Plan Marshall pour ce continent, a-t-il révélé. Ces chiffres viendraient s'ajouter aux 5 millions d'euros de contribution que, à Marrakech pour la COP22, l'Italie a promis de verser aux 75 millions que les pays riches veulent mettre à disposition des pays africains particulièrement exposés aux effets des bouleversements climatiques.

L.Mp.



La QUINZAINE DES DROITS DE L'HOMME en République du Congo



Vendredi 18 et samedi 19/11/16, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour :

- ◆ Le concert en faveur des Droits de l'enfant au cercle Sony Labou Tansi à Brazzaville ;
- ◆ Le vernissage de l'exposition « Dessines-moi tes droits » et la projection du film « Kinshasa kids » à l'IFC de Brazzaville ;
- ◆ et le concert de chants religieux et profanes à la Paroisse Don Bosco de Pointe-Noire,

activités organisées dans le cadre de la « **Quinzaine des Droits de l'Homme** ». La Délégation de l'Union européenne a le plaisir de vous informer de la suite du programme spécialement réalisé pour marquer cet événement :

MARDI 22 NOVEMBRE 2016

10h : causerie-débat avec les professionnels de la protection de l'enfance

« **Droits des enfants en République du Congo : état des lieux, actions et dispositifs en faveur de leur protection et de la promotion de leurs droits** »

Salle de conférence de la Fédération des Mucodec

ENTREE LIBRE !



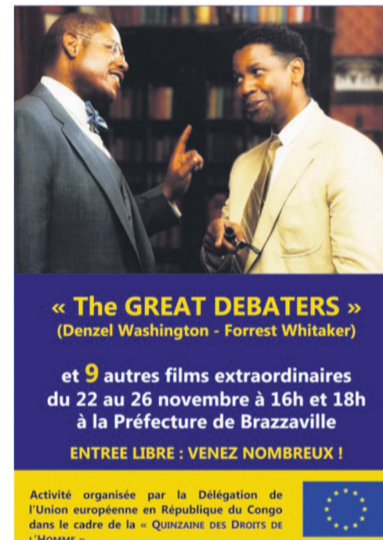
« The great Debaters » et 9 autres films extraordinaires

À 16h et 18h : Cycle de projections de films (documentaires et fictions) sur le thème des Droits de l'Homme et des Droits de l'enfant

Salle de projection « CINE BOX » de la Préfecture de Brazzaville

ENTREE GRATUITE !

Jusqu'au 26 novembre 2016.



Lancement de la 2ème édition du CONCOURS DE PLAIDOIRIE

- Etudiants en de la Fac de droit en L3 ou Master
- Etudiants de l'ENAM

Soyez nombreux à vous inscrire et à participer !

Venez faire étalage de votre éloquence et de vos connaissances des textes de loi.

Règlement et inscription : scolarité de la Fac de Droit, secrétariat du Service de la Coopération universitaire (Rectorat).
Renseignements au : 06 973 65 33



**Demi-finale et finale :
jeudi 8 décembre 2016**

Pour en savoir plus sur l'ensemble des activités programmées dans le cadre de la « Quinzaine des Droits de l'homme »,

◆ consultez notre page FB :

<https://www.facebook.com/ducongobrazza>

◆ appelez au 06 973 65 33

◆ Adressez-nous un mail :

Azaad.MANTE@eeas.europa.eu

**MERCI A TOUS
RESTEZ MOBILISES !**

DIPLOMATIE

Ban Ki-moon salue le leadership de Matata durant ses quatre ans à la primature

Après quatre années et sept mois passés à la primature, Augustin Matata Ponyo a rendu son tablier de Premier ministre et chef du gouvernement le 14 novembre. Il a officiellement démissionné, conformément à l'accord politique signé le 18 octobre 2016 au terme du dialogue politique. Et le secrétaire général de l'ONU a remercié Matata pour l'ensemble de son travail.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a remercié le Premier ministre sortant de la RDC, Augustin Matata Ponyo, pour son leadership pendant les quatre années passées et il est désireux de travailler avec le gouvernement conduit par le nouveau Premier ministre Badibanga nommé par le président de la République, Joseph Kabila. Ceci ressort d'un communiqué de presse publié le 17 novembre par le porte-parole du secrétaire général de l'ONU. Réagissant après la nomination le 17 novembre du Premier ministre Samy Badibanga Ntita conformément aux résolutions de l'accord politique du dialogue national inclusif, le secrétaire général de l'ONU a pris acte de cette nomination. « Il a félicité cette première étape concrète dans la mise en œuvre de l'accord politique censé culminer avec la tenue des élections cré-



Matata et Ban Ki-moon

dibles dans le pays », a indiqué un communiqué de presse du Secrétariat général de l'ONU. Ban Ki-moon appelle le futur gouvernement Badibanga « a créé un climat propice au respect des droits et libertés fondamentaux essentiels à permettre un débat politique et des élections crédibles et inclusives, telles que la demande la réso-

lution 2277 du Conseil de sécurité de l'ONU ».

En attendant la nomination et l'installation du nouveau secrétaire général de l'ONU, le Portugais Antonio Guterres, le diplomate sud-coréen -qui expédie les affaires courantes à l'ONU- apprécie les efforts de médiation conduite par la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc), appelant les regroupements politiques non signataires de l'accord politique issu du dialogue à rester engagés et à travailler à une résolution pacifique de leurs différends. Ban Ki-moon invite les acteurs politiques dans leur ensemble à travailler de bonne foi et dans un esprit de compromis vers une solution politique qui va baliser le chemin vers la tenue à temps des élections pacifiques, crédibles et inclusives en RDC. Pour lui, il faut respecter la Constitution, et la Charte africaine de

la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Notons que la nomination de Samy Badibanga au poste de Premier ministre de la RDC fait partie des résolutions majeures et importantes contenues dans l'accord signé à l'issue du dialogue national. La mise en œuvre de ces résolutions est suivie et soutenue par la Sadec (Communauté de développement des États de l'Afrique australe) et par la Conférence internationale sur la Région des Grands lacs, deux organisations multilatérales des gouvernements africains œuvrant pour la paix, la sécurité et le développement dans la région.

Matata s'en va et laisse un pays avec des indicateurs économiques stables au regard de la stabilisation du cadre macroéconomique, des actions notables comme la bancarisation de la paie des agents et fonctionnaires de l'État et des militaires, la construction des écoles et infrastructures routières, des réalisations dans le domaine du transport, de l'agriculture, etc. Tous ces efforts ont naturellement été salués au pays et à travers le monde à l'annonce de sa démission, le cas de Ban Ki-moon, afin d'être succédé par Samy Badibanga à la primature.

Martin Engimo

PROCESSUS ÉLECTORAL

Le Royaume-Uni pour la tenue des élections dans un délai court

De passage récent à Kinshasa, le représentant de la politique africaine de la Grande-Bretagne a demandé à tous les leaders politiques « de respecter la manière de travailler ensemble pour éviter les violences et les pertes des vies humaines ».

Les relations bilatérales entre la RDC et le Royaume-Uni étaient au centre des échanges que le représentant de la politique africaine de ce pays a eu le week-end dernier avec quelques autorités congolaises. Avant de poursuivre son séjour de travail à Goma au Nord-Kivu, le ministre britannique pour l'Afrique au sein du département international pour le développement a tenu à exprimer la position de son pays par rapport au processus électoral en cours en RDC dont la seule fausse note demeure la non-organisation des élections dans le délai constitutionnel. Alors qu'il était à sa première visite en RDC après sa récente nomination au département du Développement international du Royaume-Uni, James Wharton a, sans ambiguïté, soutenu l'idée d'un dialogue plus inclusif susceptible de réduire les tensions sociales déjà perceptibles.

« Nous voulons appuyer le processus en travaillant dans un premier temps sur l'élimination de tout risque de blocage, conflit et pertes en vies humaines. Nous demandons à tous les leaders politiques de respecter la manière de travailler ensemble pour éviter les violences et les pertes des vies », a-t-il plaidé. Sur la même lancée, il a appelé à un nouvel accord que celui issu du dialogue du 18 octobre dernier à la Cité de l'Union africaine, lequel accord est toujours boycotté par une large partie de l'opposition. « Ceci est un moment historique pour la RDC et une opportunité pour ce grand pays d'avoir sa première passation de pouvoir pacifique, établissant la sécurité et la stabilité. Ce qui est fermement dans les intérêts de la RDC et du Royaume-Uni. Toutes les parties ont besoin de trouver un véritable accord inclusif qui sera vital avant la tenue des élections », a-t-il déclaré via un communiqué de l'ambassade de la Grande Bretagne à Kinshasa posté sur sa page facebook.

L'officiel britannique a, par ailleurs, fait part de la préoccupation de son pays de voir les élections se tenir dans un court délai, ce qui contraste avec le délai fixé par l'accord politique issu du dialogue qui prolonge jusqu'à avril 2018 l'organisation des élections. « Nous sommes préoccupés par le fait qu'on n'a pas encore eu des élections alors qu'elles devraient avoir lieu. Notre souhait est qu'on ait les élections le plus rapidement possible », a-t-il indiqué. Mettant à profit son séjour à Kinshasa, James Wharton a dû passer en revue avec ses différents hôtes les relations bilatérales entre leurs pays en mettant une emphase particulière sur les défis économiques auxquels la RDC est actuellement confrontée.

Alain Diasso

JOURNÉE MONDIALE DES TOILETTES

Le Dr Félix Kabange Numbi distribue des lave-mains aux habitants de Pakadjuma

À l'occasion de la journée mondiale des toilettes qui se tient chaque 19 novembre, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a sensibiliser la population de Pakadjuma au bon usage des toilettes et à la manière de se laver les mains pour éviter la propagation des maladies telles que le choléra.

Située au quartier Kingabwa dans la commune de Limete, la zone de santé de Pakadjuma fait face à une insalubrité qui contribue à la propagation de la maladie. Une épidémie de choléra a été même déclarée dans ce coin. Pakadjuma est dépourvu de toilettes publiques, même des toilettes dans les ménages sont mal construites et non hygiéniques. Les habitants cohabitent avec des immondices aux odeurs suffocantes.

C'est Pakadjuma que le ministre de la Santé publique a choisi pour célébrer la journée mondiale des toilettes. Il s'y est rendu non seulement pour sensibiliser les habitants à l'observance des règles hygiéniques mais aussi pour leur distribuer des dispositifs de lavage des mains. « Le choléra est une maladie des mains sales due au manque d'hygiène, il faut se laver les mains avec le savon et de la cendre avant de manger, de préparer, d'allaiter le bébé, après avoir été aux toilettes et après avoir changé les couches du bébé », a-t-il recommandé en ajoutant : « Si tu te laves les mains à tout moment, même si le choléra est dans ta maison, sache que tu ne seras pas atteint ». Le ministre de la Santé publique tout en promettant la construction des latrines publiques à Pakadjuma leur a demandé de bien entretenir leurs toilettes. « À ce jour, nous recommandons que nous ayons des toilettes propres, saines, construites. Des toilettes où il n'y a pas d'odeur, pas de mouches. Pour ce faire, vous devez jeter de la cendre dans la toilette et autour de l'orifice de la toilette pour faire fuir les mouches. Mais les toilettes propres supposent un désherbage autour de la toilette. Une toilette propre pour qu'elle protège réellement contre les maladies, il faut se laver les mains. Il faut donc un lave-mains qui vous protège contre le choléra parce que le choléra est une maladie des mains sales », a poursuivi le Dr Félix Kabange Numbi.

En plus des lave-mains, le ministre de la Santé pu-



Le ministre de la Santé publique fait une démonstration de lavage des mains

blique a remis des savons liquides et durs et une brochure sur l'hygiène. Dans chaque entrée d'une avenue, un dispositif de lavage des mains y a été installé. Avant de faire une démonstration du lavage des mains, aux mamans qui vendent dans les restaurants de fortune de Pakadjuma, le ministre de la Santé publique leur a donné ce conseil : « Vous devez bien couvrir la nourriture pour qu'elle ne soit pas exposée aux mouches. En plus, vous devez à tout moment vous laver les mains avant de préparer. C'est de cette façon que nous pourrions vaincre le choléra à Pakadjuma ».

Tombola de la paix

Après Pakadjuma, le ministre de la Santé publique, dans sa casquette d'initiateur de la campagne patriotique "j'aime la RDC, je soutiens le dialogue", s'est rendu à Mombele dans la commune de Limete pour assister à la tombola de la paix qu'il a organisée pour tous les jeunes. Plus de mille prix ont été mis en jeu. À travers cette tombola, Félix Kabange Numbi n'a fait que répondre à l'appel du chef de l'État lors de son adresse à la nation au Congrès, demandant l'encadrement et l'emploi des jeunes. Les différents groupes de jeunes désœuvrés, appelés communément Kulunas, qui sèment la panique à Mombele, ont fumé le calumet de la paix et promettent, sous la direction du ministre de la Santé publique d'œuvrer pour la paix.

Aline Nzuzi

ÉDUCATION

Matata Ponyo crée une cacophonie à l'Enseignement technique et professionnel

Avant de quitter son poste, le Premier ministre, alors qu'il avait déjà démissionné, répond aux caprices et volontés égoïstes de certains de ses collaborateurs en prenant une décision qui suscite les inquiétudes au niveau du secteur de l'éducation et qui risque de freiner l'émergence de l'enseignement technique telle que décidé par le chef de l'État.

Une correspondance du 16 novembre 2016 du Premier ministre sortant, Augustin Matata Ponyo, adressée au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et Initiation à la Nouvelle citoyenneté (EPS-INC), Maker Mwangu, en réaction aux préoccupations de ce dernier, contenues dans une lettre du 11 novembre 2016, relatives à la mise en place générale des agents de carrière des services publics de l'État du ministère de l'Enseignement technique et professionnel (MINETP) pose problème. Dans cette lettre, le Premier ministre a estimé qu'il fallait surseoir l'exécution de la mise en place initiée par le ministre de l'ETP, en permettant à la Commission technique mixte ad hoc de poursuivre ses travaux devant conduire à la mise en place progressive de l'administration de l'ETP aux niveaux

provincial et local. Cette lettre d'Augustin Matata Ponyo a permis au secrétaire général à l'EPS-INC de demander aux ministres provinciaux chargés de l'Éducation par un télégramme du 18 novembre de surseoir le processus d'installation des proposés aux différentes fonctions dans leurs provinces respectives.

Un arbre qui cache la forêt

Les préoccupations du ministre Maker Mwangu, la décision du Premier ministre Matata Ponyo et le télégramme du secrétaire général à l'EPS-INC suscitent beaucoup de questions auprès de l'opinion. Déjà, dans les faits, le ministre de la Fonction publique, le Pr Pascal Isumbisho Mwapu, dans une correspondance du 18 novembre adressée au Premier ministre, avait relevé certaines inquiétudes qui viciaient de leur substance les inquiétudes de Maker Mwangu. Dans sa lettre, le Pr Isumbisho a noté qu'il a eu à travailler avec les deux ministères issus de l'ancien ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) dans le processus de la mise en place des administrations de ce deux portefeuilles de l'État. Et les responsables de ces deux ministères ont été au courant de l'évolution de tous les dossiers parce qu'ils ont

participé à leur élaboration. Ce qui l'amène à s'étonner de ces soi-disant préoccupations du ministre Maker Mwangu.

À en croire le ministre de la Fonction publique, le ministère de l'ETP peine à mettre en place ses structures opérationnelles permettant de réaliser la mission que lui a assignée le Chef de l'État, par son ordonnance signée il y a deux ans, modifiée et complétée par celle n° 15/075 du 15 septembre 2015 portant réaménagement technique du gouvernement. « Depuis mon avènement à la tête du ministère de la Fonction publique, le 25 septembre 2015, plusieurs activités ont été entreprises avec le concours de mes deux collègues concernés afin que, de manière transparente, soient mises en place les structures organiques attendues », a précisé le Pr Isumbisho. Parmi es activités dont parle le ministre de la Fonction publique, il y a la Commission mixte chargée de la mise en œuvre du cadre et structures organiques du Secrétariat général de l'ETP dont les conclusions, notamment la mise en place générale des agents, ont été entérinées par le ministre Isumbisho et qui avait comme mission de mettre à la disposition de l'administration de l'ETP du personnel de

l'ex-secretariat général à l'EPSP et d'élaborer la mise en place exclusivement par l'équipe du Secrétariat général à l'ETP, contrairement à ce que Matata Ponyo dit dans sa lettre du 16 novembre.

Le ministre de la Fonction publique, qui dit n'avoir jusque-là pris une décision unilatérale, a noté que la finalité était de permettre au nouveau ministère, qu'est celui d'ETP, de remplir fidèlement la mission que le chef de l'État lui a dévolue par le chef de l'État, qui a décidé de sa création. Il dit attendre que les deux ministères concernés ainsi que leurs administrations réciproques lui apportent les matières et réflexions approfondies pour prise d'acte. Allant au-delà, le ministre de la Fonction publique fait observer que l'enseignement maternel, primaire, secondaire, professionnel et spécial ainsi que l'alphabétisation des citoyens sont de la compétence exclusive des provinces. Et, dans le contexte de la décentralisation, a-t-il noté, une mise en place effectuée au seul niveau central sans atteindre le niveau provincial est inadéquate si les structures provinciales et locales de cette administration ne sont pas opérationnelles.

Des inquiétudes du METP

Dans une mise au point à l'attention du Premier ministre, le ministre de

l'ETP, Jean Nengbangba Tshingbanga, a relevé quelques points sombres entretenus dans ce dossier et rappelle tout le parcours, de l'ordonnance du chef de l'État créant ce ministère chargé de l'Enseignement technique et professionnel, jusqu'à la décision controversée du Premier ministre, de surseoir la mise en place alors que décidée conformément à la loi et étudiée avec toutes les parties prenantes. Ici, le ministre rappelle certains faits considérés par lui comme un blocage du ministère de l'EPS-INC pour le bon fonctionnement de ce nouveau ministère, qui suscite beaucoup d'espoirs pour la hiérarchie du pays et la communauté nationale.

Après ces éléments, plusieurs questions restent en suspens. Pourquoi la création du MINETP gêne-t-elle certaines personnes ? Pourquoi le ministère de l'EPS-INC s'ingère-t-il dans une affaire qui concerne un autre ministère ? Comment le Premier ministre, qui connaît le parcours de ce dossier depuis l'ordonnance du chef de l'État et la suite parce qu'il a été tenu informé, est-il tombé dans ce piège ? Ce sont là des questions qui continuent à fuser dans l'opinion.

Lucien Dianzenza

UNICEF

Baisse sensible du taux de mortalité infantile en RDC

L'Unicef a célébré le 70^e anniversaire de sa création et celui de la Convention relative aux droits de l'enfant. L'organisation onusienne indique en marge de cette célébration que le taux de mortalité infantile a sensiblement diminué en République démocratique du Congo (RDC).

Célébré le 20 novembre de chaque année, le 70^e anniversaire de l'Unicef coïncide avec celui de la Convention relative aux droits de l'enfant. Et cette journée est une occasion propice de valoriser des actions éducatives remarquables menées avec les enseignants et les acteurs de l'enfance tout au long de l'année. Les enfants ont des droits. Aux adultes de garantir leur respect. Cette convention participe à la construction progressive de la citoyenneté et à l'acquisition d'une culture humaniste. Depuis qu'elle a ratifié cette convention en 1990, la RDC a enregistré des avancées importantes par rapport à la survie de l'enfant, de son éducation et de sa protection contre la maltraitance et exploitation, fait savoir Yves Willemot. « Des décès d'enfants dus à des maladies particulièrement dangereuses, telles que la rougeole et le paludisme, ont diminué de 70% entre 2000 et 2015. Aussi, la poliomyélite, l'une de principales causes

de handicap chez les enfants comme chez l'adulte, a été éliminée de la RDC », ajoute le chef de la communication à l'Unicef. Par ailleurs, l'Unicef indique que la situation des enfants en RDC demeure encore préoccupante bien qu'il y ait des avancées. Et pour y répondre, des actions à tous les niveaux de la société congolaise sont urgents.

Yves Willemot renseigne que la malnutrition chronique touche plus de 6 millions de jeunes enfants en RDC et compromet le développement physique, cognitif et les capacités d'apprentissage de l'enfant. « La malnutrition chronique est une urgence silencieuse qu'il convient de traiter comme priorité nationale », souligne-t-il. Pour répondre aux besoins de la RDC et aux privations dont les enfants sont encore victimes, l'Unicef, avec ses partenaires, appuie le gouvernement de la RDC par le biais de la mise en œuvre de programmes touchant à tous les domaines de l'enfance. L'objectif de ces programmes est de garantir que chaque enfant en RDC naisse et grandisse dans un environnement favorable. Rappelons que la RDC a ratifié la CDE le 27 novembre 1989 et s'est engagée à assurer aux enfants congolais l'exercice de leurs droits. Ceci signifie que l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

M.E.

DIVISION 1/MANCHE RETOUR

DCMP écrase FC MK

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa a nettement battu, le 20 novembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, le FC MK par trois buts à zéro, en match comptant pour la 11e journée de la zone de développement ouest du 22e championnat national de football.

Les poulains du coach Otis Ngoma ont fait la décision du match en deuxième période, après avoir dominé de manière stérile la première partie de la rencontre. Et c'est Ricky Tulenge qui a en quelque sorte scellé le sort du match avec son doublé à la 56^e et 62^e minute, avant que le Malien Diarra Ismailia, ancien buteur de Rayon Sport de Kigali au Rwanda, n'ait inscrit le troisième but du team vert et blanc de Kinshasa à la 88^e minute. C'est la deuxième victoire d'affilée du club dirigé de manière informelle par Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale, et Amos Mbayo Kitenge, depuis le début de la manche retour de la phase des groupes dans cette zone de développement. DCMP s'était imposé face au Racing Club de Kinshasa (RCK) par deux buts à un en 10^e journée.

Et le RC de Kinshasa, en première rencontre de la journée dominicale, s'est remis de sa défaite face au DCMP en disposant du Shark XI FC par deux buts à zéro. Ntumba Lubanza (35^e minute) et Mundele (85^e minute) ont inscrit les deux buts du RC de Kinshasa. On rappelle que le vendredi, le FC Renais-

sance du Congo, leader de la zone ouest, était venu à bout du SC Rojolu par un but à zéro en match de la 10^e journée. Jésus Moloko Ducapel inscrivait l'unique but de la partie à la 30^e minute. Et ce même vendredi en premier match, Dragons/Bilima avait été surpris à domicile par Vetit Club de Matadi, score de la partie : zéro but à un. Christian Kayembe signait l'unique but de la partie à la 50^e minute.

Au classement, Renaissance est premier avec 22 points, devant V.Club (21 points) qui a difficilement battu FC MK par deux buts à un. Le DCMP occupe la troisième place avec également 21 points et un match en plus. Le Racing Club de Kinshasa pointe à la quatrième position avec 19 points. Notons que le président du FC MK, l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi, a été suspendu par la Ligue nationale de football (Linafoot) pour une période de 12 mois, avec interdiction d'accès dans les installations sportives. Et il devra aussi payer une amende de 500 dollars américains. Selon l'instance organisatrice du championnat national, ce dirigeant sportif aurait tenu des propos discourtois et injurieux et proféré des menaces à l'endroit des officiels lors du match du 17 novembre au stade des Martyrs opposant son club à V.Club.

Mazembe bat JS Groupe Bazano...

Dans la zone de développement centre sud, le TP Mazembe a eu raison, ce même 20 novembre, dans son stade Kamal City de la

commune de Kamalondo à Lubumbashi, de Jeunesse sportive Groupe Bazano, par deux buts à zéro en match de la 11e journée. L'Ivoirien Roger-Claver Assalé (17e minute) et Meschak Elia (33e minute) ont inscrit les deux buts des Corbeaux de Lubumbashi. Au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, Sa Majesté Sanga Balende a été tenu en échec par Lubumbashi Sport par zéro but partout. Et vendredi au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo s'était incliné face au CS Don Bosco par zéro but à un. Sanga Balende garde la tête du classement avec 24 points, Mazembe est deuxième avec le même nombre des points.

Et dans la zone de développement est, Bukavu Dawa a battu le 20 novembre au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu l'AC Nkoy Bilombe de Kindu, par un but à zéro, en 8e journée. Junior Bakiti a été l'unique buteur de la partie à la 16^e minute. Au stade des Volcans de Goma dans la province du Nord-Kivu, indique l'Agence congolaise de presse, l'AS Dauphin Noir n'a pas été embarrassé devant son public, soumettant l'AS Nika de Kasongo par un but à zéro. L'attaquant international César Manzoki a marqué sur penalty à la 20e minute. Au terme de la dixième journée dans cette zone de développement, Dauphin Noir est en tête avec 21 points talonné par Bukavu Dawa (20 points), Muungano (16 points), Virunga (13 points en 9 matchs joués).

Martin Engimo



PHOTO DE FAMILLE



VLCB BANK S'ENGAGE DANS UN AMBITIEUX PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES !

Le lancement de ce dispositif stratégique, qui restera gravé dans les annales de l'histoire de cette institution bancaire de premier plan en République du Congo, est le résultat de la volonté des instances de gouvernance de faire bénéficier le personnel de cette institution du fruit de la croissance, en finançant le développement des compétences des cadres de LCB Bank.

La cérémonie officielle du lancement de ce dispositif stratégique a eu lieu dans la matinée du lundi 14 novembre 2016, dans le splendide cadre de ELBO SUITES, situé au centre-ville de Brazzaville, au bord du majestueux fleuve Congo, sous le patronage de Monsieur Mohamed TAHRI, entouré de Monsieur Rachid RAISSI, Directeur Général Adjoint, de Monsieur Christel DIATHA, Secrétaire Général et de la Directrice du Capital Humain de cette Institution, Mme KORILA Nelly.

Une délégation venue spécialement du Maroc, composée de Mme Leila SERAR et de M. Karim BENCHEQROUN, respectivement Directrice Centrale du Pole Capital Humain de BMCE Bank Of Africa et Directeur de BMCE Bank Of Africa Academy, était présente pour l'occasion, pour témoigner l'importance et l'intérêt portés par le Groupe BMCE Bank Of Africa, au-delà de ce cursus, à une coopération dynamique avec la filiale congolaise, LCB Bank.

On pouvait aussi compter au nombre des invités, les représentants de certaines administrations publiques comme Monsieur Constant BADIA, Directeur Général par intérim des Institutions Financières Nationales et Monsieur Gabriel MONKA, Directeur Départemental du Travail de Brazzaville.

Ce dispositif stratégique, dénommé « Mbongwana », est un parcours certifiant conçu et déployé en partenariat avec BMCE Bank Of Africa Academy, implantée à Casablanca au Maroc, dont l'une des missions est d'accompagner BMCE Bank Of Africa, maison-mère de LCB Bank, dans la réalisation de ses objectifs stratégiques, en offrant à son capital humain les moyens techniques, de développement personnel et managériaux adéquats.

Pour permettre à son capital humain de mieux faire face à la situation et aux défis actuels de son environnement, LCB Bank a pris l'option d'investir dans la formation, à travers le lancement d'un dispositif calibré, visant la montée en compétence de l'ensemble de ses managers sur des thématiques orientées sur le management.

En effet, face à un environnement complètement transformé, « Mbongwana » vise donc à équiper les collaborateurs de la banque, afin de les accompagner à mieux accomplir leurs missions et faire face aux défis actuels du marché bancaire congolais. Ce dispositif vise notamment :

- l'amélioration de la performance opérationnelle en environnement complexe,
- le développement de la capacité à surpasser les difficultés dans la mise en place et le pilotage de démarches d'amélioration de la performance opérationnelle,
- l'acquisition de la capacité managériale, et la maîtrise de techniques, d'outils et pratiques permettant de mener à bien des réflexions,
- l'acquisition des pratiques permettant l'animation de groupes de travail ayant vocation à explorer des solutions d'amélioration,
- l'appropriation des techniques permettant la compréhension de la situation, des enjeux et des réticences de l'humain pour mieux dénouer les situations difficiles voire parfois pesantes, inhérentes à la transformation qui s'opère....

S'adressant à ses cadres, Monsieur Mohamed TAHRI a déclaré « MBONGWANA, qui se traduit en français par « le changement » ou mieux « la transformation », est le nom adopté pour le programme d'accompagnement managérial dans lequel nous allons engager l'ensemble des managers de notre Institution sur une période de deux ou trois. (...).

Nous avons noté avec une grande satisfaction que les actions engagées ont suscité un réel enthousiasme de votre part. De même, nous avons observé de fortes attentes exprimées,

allant dans le sens d'un accompagnement des responsables de la banque.

C'est pour capitaliser sur cet enthousiasme, cette énergie positive et cette envie de continuer à travailler ensemble au sein de la grande famille LCB Bank, qu'est née l'idée d'un dispositif de formation axé, non pas sur les métiers bancaires au sens strict, mais sur une dimension essentiellement managériale, afin de mieux vous armer, en renforçant les outils et équipements à votre disposition, pour une meilleure prise en charge de notre clientèle et une gestion optimale de la relation interpersonnelle au service de l'efficacité collective et de la performance de notre Institution.

Comme vous le savez, le dispositif « MBONGWANA » se nourrit des traditions et des réalités socio-professionnelles et culturelles du capital humain de LCB Bank. Faut-il le rappeler, il est surtout le fruit d'une démarche et d'une œuvre de co-construction entre les attentes exprimées par les forces vives de LCB Bank et la mission réalisée en deux phases par M. Karim BENCHEQROUN, Directeur de l'académie du groupe BMCE BANK OF AFRICA auprès des équipes et dans l'environnement de travail de LCB BANK.

Le dispositif « MBONGWANA » est l'expression d'un besoin ressenti et, en même temps, la réponse apportée à cette aspiration. Il est l'expression de notre volonté commune de changement, pour aller explorer de nouveaux horizons dans la pratique de notre métier de banque, en particulier dans le génie créateur qui sommeille en chacun de vous et en chacun de nous.

Interrogé sur l'opportunité du lancement d'un programme d'une telle envergure, dans le contexte de crise, le Directeur Général Adjoint a précisé que « du point de vue de LCB Bank, la crise est regardée non pas comme une menace mais, bien au contraire, comme une véritable opportunité à saisir, pour créer les conditions de la relance économique. Donc à travers ce programme, nous engageons nos forces vives à affûter leurs armes pour cette échéance de reprise ! ».

Le Secrétaire Général de cette institution a, pour sa part, déclaré que « LCB Bank, notre organisation, est à l'image des hommes et des femmes qui l'animent. C'est pourquoi ce programme poursuit entre autres l'ambition d'opérer une transformation profonde de l'état d'esprit dans lequel nous travaillons ensemble, afin que cette transformation rejaille sur notre Institution, pour un climat social en constante amélioration, mais aussi pour le bien être et le plus grand bonheur de notre fidèle clientèle, qui est en droit d'exiger de nous un service de qualité ».

Il convient de saluer le courage de cette institution bancaire historique, qui n'hésite pas d'investir dans la formation et le développement des compétences de ses équipes, dans un contexte où plusieurs entreprises ont, en revanche, opéré des coupes drastiques sur leur budget d'investissement, en attendant de voir venir les choses...

L'ambition de la direction générale de LCB Bank, en inaugurant ce programme est d'ouvrir une ère nouvelle, celle d'un état d'esprit transformé, dans la manière de pratiquer le métier du banquier et dans une relation interpersonnelle revisitée, et adapté au nouvel environnement et aux nouveaux défis induits par les changements de l'univers professionnel.

Ce programme s'inscrit dans cette dynamique de changement, aussi culturel, qui nécessite une adaptation constante.

En encourageant cette initiative salutaire aussi bien pour le personnel de LCB Bank que pour la clientèle du secteur bancaire, il ne reste plus qu'à souhaiter au personnel de LCB Bank, bénéficiaire de ce programme, de donner le meilleur de lui-même pour capitaliser au mieux sur le contenu des différents modules de ce parcours.

Espérant ce que cet ambitieux programme débouchera aussi pour LCB Bank sur la conclusion d'un nouveau « pacte social » avec sa clientèle !

Service de communication



MINI-MEETING SPORTIF DIAB'ATHLON

La deuxième édition a vécu

Les activités relatives à cette deuxième édition, qui se sont étalées sur près d'une semaine, ont officiellement pris fin le 20 novembre à l'espace du Trentenaire CPGOS en présence de Pierre Jessua et du Pr Henri Germain Monabeka, respectivement directeur général de la société Total E&P Congo et chef de service des maladies métaboliques et endocriniennes au CHU de Brazzaville accompagnés de plusieurs athlètes.

Organisées dans le cadre de la journée internationale de la lutte contre le diabète par le club sportif la Colombe que dirige Nadège Bissila Boubag, ces activités ont démarré depuis le 14 novembre par les séances de dépistage de diabète dans les hôpitaux de Loandjili, Adolph-Sicé. Elles ont été suivies d'une conférence de presse sur le diabète sucré organisée par le club sportif la Colombe. Le clou des activités a été consacré à la seconde édition du Diab'Athlon relative à la lutte contre le diabète. En effet, le mini-meeting Diab'Athlon rassemble des enfants âgés entre 8 et 15 ans. C'est un relai composé de différentes épreuves avec obstacles et de simples courses de sprint avec ou sans obstacles. En plus

des enfants ce mini-meeting a réuni aussi les adultes autour du concept la boucle du diabète. Il s'agit d'un cross urbain destiné aux adultes regroupés en équipe représentant leurs sociétés, leurs entreprises, leurs groupements associatifs ou leurs corps de métier. Habillés en tenue professionnelle ou corporative avec des chaussures de sport, chaque équipe était en mouvement en vue de boucler un parcours de 3 à 10 km suivant les catégories. Édifiant les participants sur le rapport entre les activités physiques et le diabète sucré ou autres maladies chroniques, le Pr Henri Germain Monabeka a rappelé qu'en plus de la prévention contre le diabète, l'activité physique possède de très nombreuses vertus et autres atouts, notamment la protection contre la survenue des maladies cardiovasculaires et certains cancers.

Selon Pierre Jessua, ce meeting permet de promouvoir l'activité physique, encore que le dépistage organisé par le club constitue un facteur important pour le diabète, l'hypertension, le cholestérol en vue de mieux se prévenir.

« On a parfois des vies professionnelles un tout petit peu dense et cela ne consti-



Vue des enfants lors de la deuxième édition

« tue pas une bonne raison pour ne pas pratiquer l'activité physique. Aussi le régime alimentaire trop sucré reste-t-il à contrôler; surtout chez les jeunes, sachant que l'eau reste la meilleure boisson », a-t-il indiqué.

Exprimant sa joie pour la réussite de ladite édition, Nadège Bissila Boubag a expliqué que les objectifs de son club ont été atteints au cours de cette édition. « Par rapport à la première édition qui avait seulement 16 équipes d'adultes, celle-ci a eu autant d'équipes des enfants que des adultes autour de la Boucle du diabète. Nous avons au total recensé

32 équipes pour les adultes et 317 enfants dont 173 ont concouru. C'est une grande réussite pour le club parce que, de plus en plus, les entreprises et les parents des enfants se rendent compte de l'importance des activités sportives menées par le club. Ainsi, d'autres clubs pourront se servir de cet exemple en vue d'inciter les moins jeunes et les adultes à pratiquer du sport », a-t-elle signifié. Notons que cette édition est appuyée par diverses structures, notamment Total E&P Congo, Source mayo, Azur, Radio Mucodec, Bic et autres.

Faustin Akono

FOIRE ARTISTIQUE DES ENFANTS

La première édition a ouvert ses portes

Organisée par SK production, la première édition de la foire artistique des enfants a lieu du 19 novembre au 31 décembre à l'espace Le baroudeur à Pointe-Noire. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et des Lettres, ainsi que Germaine Mislande Libaba, directrice générale de SK Production.

L'objectif de l'activité est de donner au jeune public le goût de l'art. Il s'agit d'un univers artistique et culturel d'émerveillement que SK production vient de créer pour le bonheur des enfants. Pendant plus d'un mois, ce festival aux multiples propositions artistiques va non seulement faire voyager en rêve et en émotion les enfants mais également leur permettre de développer leur créativité qui, jusque-là, semble sommeiller en eux.

Au menu de cette première édition, il y a plusieurs ateliers de formation et d'information sur les métiers de l'art et une tombola pour permettre à quiconque de gagner un prix. C'est dans une ambiance de partage, de découverte et d'amusement que se déroule cette foire artistique qui se veut comme un endroit qui permet d'échanger et d'expérimenter joyalement en atelier d'illustration son talent caché, mais également de se laisser surprendre par les artistes invités.

Dans son mot de circonstance, Fabien Obongo a rappelé que cette activité était importante pour les enfants mais également pour les parents. « Nous sommes ici pour assister à l'explosion de talents cachés qui se trouvent en nos enfants, pour votre gouverne, l'art est une notion divine, il vient en se-



Le défilé des enfants, Crédit photo «ADIAC»

cond plan après le Tout-Puissant, et donc à vous parents, je vous demande de donner l'information à ceux qui hésitent encore d'amener leurs enfants à ce festival car ils vont sortir ici avec une connaissance assez élevée sur les métiers de l'art », a-t-il dit. Pour Germaine Mislande Libaba, ce festival est une opportunité qui est donnée à tous les enfants d'exprimer leur savoir-faire et aux parents de découvrir et d'apprécier le talent caché de leurs enfants.

Rappelons que si certains enfants préfèrent s'amuser et jouer seuls à la maison, d'autres plus curieux, par contre, se laissent tenter par la découverte. Ce festival est donc créé pour susciter la curiosité et, surtout, permettre à ces enfants de découvrir les métiers de l'art. Le lancement de ce festival a été marqué par un défilé des jeunes mannequins.

Hugues Prosper Mabonzo

PARUTION

Emmanuel Ngoma Nguinza parle de la mort dans sa première nouvelle

«Mvougouti, le rêve dans la tombe», le premier ouvrage publié d'Emmanuel Ngoma Nguinza, est un récit fantastique paru aux Éditions les Lettres Mouchetées. La présentation de l'œuvre a eu lieu, le 18 novembre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard en présence d'Alphonse Kala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire et des amoureux des lettres.

Ce récit narratif sous forme de lettre écrite par un père mort à son fils virtuel pose la sempiternelle question de l'existence d'une deuxième vie après la mort. « Si je manifeste le désir de l'écrire, c'est parce que j'ai des preuves. Les morts reviennent », a écrit Emmanuel Ngoma Nguinza. Ayant vécu comme témoin oculaire le drame de Mvougouti, l'accident ferroviaire

qui s'est produit le 5 septembre 1991, l'auteur a pris sa plume non pas pour narrer les différentes péripéties de la tragédie mais pour aborder une facette presque inexplorée en littérature, la vie virtuelle après la mort.

Le train Express à destination de Brazzaville roule tranquillement. À l'approche de Mvougouti, un train de marchandises arrive en sens inverse. La collision est inévitable. Sous l'impact du choc, des dizaines de vies humaines s'éteignent à jamais ou presque. Depuis sa tombe, Bamanissa, l'un des passagers victimes de l'accident, décide d'écrire à son fils. « Une longue lettre écrite à son virtuel fils qui plonge le lecteur dans un récit fantastique où l'irréel s'impose à lui comme un univers fantasmagorique qui manifeste l'épouvante qui réduit à néant la conscience de l'homme », a dit Patrick Aimé Samba, en présentant l'œuvre. Et d'ajouter : « Ce texte

est comme un récit de la mort, avec un mort qui s'adresse à un vivant. Il nous plonge aussi dans l'univers de l'au-delà avec ce père qui écrit à son fils qui existe à l'état liquide dans ses reins, lui-même rappelé à Dieu ».

Dans cette lettre d'outre-tombe, il règle ses comptes avec la société des vivants, adresse ses recommandations posthumes à ce fils rêvé et retrace l'histoire de ce chemin de fer.



Emmanuel Ngoma Nguinza dédicant son ouvrage / Crédit photo «Adiac»

À travers cette nouvelle surréaliste, l'auteur évoque avec une ironie macabre l'aspect dérisoire de la quête matérielle dans la vie face à l'inéluctable. Dans «Mvougouti, le rêve dans la tombe» Emmanuel Ngoma Nguinza nous parle de l'absurdité de la vie où tout avoir matériel n'est que vanité. Car le passage de la vie à la mort repose seulement et uniquement entre les mains de la volonté divine.

Emmanuel Ngoma Nguinza est né le 4 janvier 1968 à Loudima gare. Fils de Maurice Mbougou Nguinza et de Marie Gertrude Kambissi, il a fait ses études primaires et secondaires dans cette localité avant d'être admis au collège Vladimir-Lenine de Loubomo à Dolisie puis au lycée Karl-Marx de Pointe-Noire. Après avoir exercé plusieurs métiers comme ouvriers, il se spécialise en bâtiment et devient maître staff.

Hervé Brice Mampouya

TOURNOI DE LA RÉPUBLIQUE

Bon début de compétition pour Cara et Diabes noirs

Le Club athlétique renaissance aiglon et les Diabes noirs ont bien lancé le tournoi de la République organisé par la Fondation perspectives d'Avenir. Les Aiglons et Diablotins se sont imposés respectivement face à APR du Rwanda et Sony El Guema de la Guinée Equatoriale sur un score identique de 2-0. Les deux clubs de la capitale sont mathématiquement qualifiés pour les demi-finales de la compétition prévues pour le samedi 26 novembre.

Cara, Diabes noirs et l'Etoile du Congo (qui rentre en compétition ce mardi) vont s'appuyer sur le tournoi organisé par la Fondation perspectives d'Avenir de Denis Christel Sassou N'Guesso pour préparer la compétition africaine qui débute après la CAN du Gabon. Lors de la première journée de la deuxième édition du tournoi de la République, le Cara et les Diabes noirs ont eu des points communs.

Cara a dominé APR du Rwanda 2-0 grâce à sa nouvelle recrue. Eric Kanza, ancien sociétaire de la Jeunesse sportive de Talangai, a fait parler son talent. Il a ouvert le score à la 5e minute avant de récidiver à la 28e minute sur un retourné acrobatique. Premier match sous le maillot rouge et noir, Eric Kanza a fait le pas le plus important pour gagner sa place dans l'effectif des Aiglons. « Parmi les joueurs qui ont joué il n'y a que trois anciens. C'est notre première partie de recrutement. Ce tournoi nous permet de tester les nouveaux joueurs », a avoué Raouf Mutufuila, le coach de Cara, satisfait d'avoir gagné trois points face à l'APR du Rwanda pour le début de la compétition. Cara a certes gagné, mais



Eric Kanza confirme chez les Aiglons (Adiac)

n'a pas produit un football de qualité. Pour le reste des jours, les Aiglons devraient travailler la cohésion au sein du groupe.

« Nous avons gagné l'équipe APR qui est l'habituee de la Ligue des champions. Elle a gagné son tournoi de la République face à

V Club. Avec nos jeunes joueurs que nous testons, nous avons gagné 2-0. Les joueurs sont venus d'ailleurs, JST, Patronage. On a pas encore un fond de jeu. Notre objectif est d'arriver en finale pourquoi pas gagner cette coupe. Ce serait bien parti pour

2-0. Guelord Diafouka a ouvert le score à la 25e minute sur penalty. Lorry Nkolo a profité de la passe décisive de Théorold Saboukoulo pour mettre son équipe à l'abri à la 77e minute. C'est une équipe des Diabes noirs qui comme Cara, a aussi manqué de

reconstruire l'équipe car il y a un mélange entre les anciens et les nouveaux. C'est tout à fait normal que la cohésion manque. Ce tournoi va nous donner la confiance », a expliqué Emile Loufouma, le coach des Diabes rouges avant de commenter la prestation de l'adversaire : « L'objectif principal c'est de conserver ce trophée. Nous allons prendre match par match. Sony El Guema un adversaire de taille. C'est une équipe qui joue au ballon. Défensivement et offensivement elle est au point. Nous sommes à deux semaines de la reprise. Voilà pourquoi ce tournoi est important pour nous ». Ce tournoi rappelle-t-il, met aux prises six équipes réparties en deux groupes de 3. Cara, APR et le FC Kondzo sont dans le même groupe alors que Diabes noirs, Etoile du Congo et Sony El Guema sont dans le groupe opposé.

La suite du calendrier

Mardi 22 novembre à 15 heures, FC Kondzo- Cara ; à 17 heures, Sony El Guema-Etoile du Congo. Jeudi 24 novembre à 15 heures, FC Kondzo-APR ; à 17 heures, Etoile du Congo-Diabes noirs. Samedi 26 novembre à 15 heures, premier du groupe A contre deuxième du groupe B puis à 17 heures, premier du groupe B contre deuxième du groupe A. Lundi 28 novembre à 14 heures, match pour la 3e place et à 16 heures la finale

James Golden Eloué

nous pour la nouvelle saison qui commence », a-t-il commenté.

Vainqueur de la première édition face à l'AS Vita club de Kinshasa, les Diabes noirs ambitionnent de conserver leur bien. Pour leur première sortie, les jaune et noir ont pris le meilleur sur Sony El Guema de la Guinée Equatoriale

cohésion.

« Nous avons un groupe de 23 joueurs à consolider. Nous allons travailler. C'est une évaluation pour tous les joueurs surtout les nouveaux. C'est une mise en jambe pour nous. Nous allons corriger ce qui n'a pas marché pour aller de l'avant. Il faut

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Israël, Italie, République tchèque, Russie, Roumanie, Slovaquie, Turquie, Ukraine, France, Albanie et Belgique)

Israël, 10e journée, 1re division

Mavis Tchibota, titulaire, et Kfar Saba s'inclinent sur le terrain du Maccabi Haïfa (0-2). Avec 11 points, l'Hapoel est 7e.

Italie, 15e journée, 2e division

Sans Dominique Malonga, non retenu, Pro Vercelli concède le match nul 1-1 contre Vicence.

République tchèque, 14e journée, 1re division

Sans Franci Litsingi, opéré du ménisque en octobre, Brno partage les points avec Pribram (2-2), la lanterne rouge. Et se classe 13e sur 16.

Roumanie, 17e journée, 2e division

Défaite à domicile pour N'Sendo Kololo, titulaire dans les buts, et le Metalul Resita face à Afumati (1-2). Restant sur une série de 3 défaites, Resita est 18e sur 20 avec 7 points.

Russie, 14e journée,

1re division

Delvin Ndinga est resté sur le banc des remplaçants lors du match nul du Lokomotiv Moscou chez le Gazovik Orenburg (1-1). Les Moscovites sont 11e avec 16 points.

Slovaquie, 16e journée, 1re division

Averti à la 71e, Yves Pambou était titulaire lors du succès du DAC Dunajska Streda sur le FK Trencin (2-0). Désormais 9e avec 14 points, le DAC compte 5 points d'avance avec le 14e et dernier.

Turquie, 11e journée, 1re division

Osmanlispor renoue enfin avec la victoire, après 2 mois de disette en championnat (dernier succès le 18 septembre), en prenant le meilleur sur Alanyaspor (2-0). Titulaire sur le flanc gauche, Dzon Delarge a été remplacé à la 83e. Avec 15 points, Osmanlispor, qui se déplace à Bucarest en Europa Ligue jeudi prochain, est 7e.

Ukraine, 15e journée, 1re division

Emmerson Illoy-Ayyet est resté sur le banc lors de la courte victoire de l'Olimpik Donetsk sur le Chernomorets Odessa (1-0). L'Olimpik remonte à la 4e place avec 26 points.

France Ligue 1, 13e journée

Premier but en Ligue 1 pour Tobias Badila, d'une frappe de gauche au point de penalty (77e). Il permet ainsi à Nancy de remporter son 3e succès de la saison au détriment de Dijon (1-0). Christ-Emmanuel, blessé, et Yann Mabella, non convoqués étaient absents, comme Dylan Bahamboula, non retenu. Arnold Bouka Moutou était, lui, aligné au coup d'envoi. Sans Thiévy Bifouma, pas encore rétabli, Bastia concède le match nul 1-1 face à Montpellier. Morgan Poaty n'était pas retenu. Fodé Doré n'était pas convoqué pour le déplacement d'Angers à Rennes (1-1).

Sans Yhoan Andzouana, Monaco corrige Lorient (3-0).

Alan Dzabana n'était pas dans le groupe de Lyon, court vainqueur à Lille (1-0).

Jules Iloki était titulaire lors du revers de Nantes à Paris (0-2). Remplacé à la 75e. Jonathan Ikoné Nanitamio n'était pas dans le groupe parisien.

Monaco et Paris doublent Nice en tête classement, en attendant le match entre l'OGCN et Caen. Lyon est 4e avec 7 points de retard sur le trio de tête. Angers est 10e, suivi par Montpellier, Marseille, Dijon, Caen, Bastia et Nancy, qui se tiennent en 3 points.

Albanie, 11e journée, 1re division

Le Duo Nkounkou-Ndockyt fait gagner le FK Tirana contre Laçi (1-0). Tous deux titulaires, les internationaux congolais ont été actifs. Puis décisifs, à la 66e : le premier, à l'origine d'une attaque sur le côté droit, récupère le ballon et enchaîne tête-feinte de frappe-crochet

pour servir le second, dont la reprise du droit termine au fond des filets. La deuxième passe décisive de Nkounkou et le troisième but de Ndockyt en championnat cette saison. Avec ce succès, Tirana revient à la 3e place à 3 points du premier.

Belgique, 15e journée, 1re division

Zulte-Waregem remporte son duel face à Anderlecht (3-2). Marvin Baudry était titulaire et a joué toute la rencontre.

Francis N'Ganga, averti à la 49e, était titulaire lors du succès de Charleroi face à Lokeren (2-1). Au classement, Zulte-Waregem est premier avec 33 points, soit 6 de plus que Charleroi. En bas de tableau, Saint-Trond est 15e et Westerlo 16e avec 10 et 9 points.

Italie, 13e journée, 1re division Senna Miangué n'était pas dans le groupe de l'Inter, qui prend un point dans le derby milanais (2-2). L'Inter remonte à la 9e place avec 18 points.

Camille Delourme